



le Castelet

GARCELLES-SECQUEVILLE - SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE	3
VIE LOCALE / ECONOMIQUE / SOCIALE	12
JEUNESSE / SCOLAIRE	18
TRAVAUX	24
ENVIRONNEMENT	28
COMMUNAUTÉ URBAINE	36
VIE ASSOCIATIVE	40
ZOOMS	31, 32, 45, 46, 47



ALERTE SMS

Pour recevoir toutes les informations en cas d'événement susceptible d'avoir un impact sur la vie quotidienne, pensez à communiquer votre numéro de téléphone à la mairie.



INFOS UTILES

MAIRIE LE CASTELET

12 rue du 7 août 1944 - SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL - 02 31 23 56 76
mairie@commune-le-castelet.fr
www.commune-le-castelet.fr

Secrétariat

Lundi : 11h-13h - Jeudi : 17h-19h
Secrétaires : Frédéric Rocher, Evelyne Buret, Bénédicte Kosmala, Adrien Ruffin
Sur rendez-vous avec le maire et les adjoints.

MAIRIE DÉLÉGUÉE

10 rue de l'Avenir - GARCELLES-SECQUEVILLE - 02 31 23 56 76
mairie@commune-le-castelet.fr
www.commune-le-castelet.fr

Secrétariat

Mardi : 17h-19h - Mercredi : 16h30-18h30
Vendredi : 11h-13h

ÉCOLE MATERNELLE

YANN ARTHUS BERTRAND
12 rue du 7 août 1944
SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL
02 31 86 59 62

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

10 rue de l'Avenir - GARCELLES-SECQUEVILLE - 02 31 86 59 62
ce.0140297X@ac-caen.fr

COLLÈGE DU CINGAL

Rue Camille Blaisot - BRETTEVILLE/LAIZE
02 31 23 50 66 - ce.0141312a@ac-caen.fr

COLLÈGE G. DE MAUPASSANT

Rue d'Harcourt - ST-MARTIN-DE-FONTENAY
02 31 79 80 45 - ce.0140068y@ac-caen.fr

MUSIQUE EN PLAINE

ÉCOLE DE MUSIQUE
4 bd des Nations - BOURGUÉBUS
02 14 37 28 90
www.musique-en-plaine.com
musiqueenplaine@caenlamer.fr

CONTACTS

LES PARLEMENTAIRES

- **Alain Tourret, Député**
alain.tourret@assemblee-nationale.fr
Collaborateur parlementaire :
Serge Couason / Permanence parlementaire :
6, rue Pierre Cingal à Moul - 06 77 29 23 17
- **Pascal Allizard, Sénateur**
Cabinet parlementaire : Place de l'hôtel de Ville
CONDE EN NORMANDIE
p.allizard@senat.fr
- **Corinne Féret, Sénatrice**
Cabinet parlementaire : 7 Place de la
Résistance - CAEN - c.feret@senat.fr
- **Sonia de La Provôté, Sénatrice**
Cabinet parlementaire : Le Pacifique - 20, rue
de l'Hippodrome - CAEN - 02 31 47 68 44
s.delaprovote@senat.fr

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

- **Florence Boulay** : florence.boulay@calvados.fr
- **Marc Bourbon** : marc.bourbon@calvados.fr

GENDARMERIE

• **Communauté de Brigade MOULT**
5 route de Paris - 02 31 15 04 80

Gendarmerie Nationale

1 place du Collège - BRETTEVILLE/LAIZE
02 31 15 07 00
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

PRESBYTÈRE DE SOLIERS

02 31 23 10 54

TRÉSORERIE PRINCIPALE
CAEN BANLIEUE EST

02 31 83 40 25
17, rue Pasteur - MONDEVILLE
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-12h / 13h30-16h - Fermé le mercredi.
T014026@dgfip.finances.gouv.fr

DÉPANNAGE

- **ELECTRICITÉ** : 0 972 675 014
- **GAZ** : 0 800 47 33 33
- **SAUR** (eau) : 02 14 37 40 09

SANTÉ - SERVICES -
URGENCES

- **POMPIERS** - 18
- **POLICE / GENDARMERIE** - 17
- **SAMU** - 15
- **N° URGENGE EUROPÉEN** - 112
- **CHRU CAEN** - 02 31 06 31 06
- **SOS MEDECINS** - 36 24
3 Place Jean Nouzille - Caen
- **MEDECIN DE GARDE** - 118 710 (appel surtaxé)
- **DROGUE INFO SERVICE** - 0 800 23 13 13
- **ENFANCE MALTRAITÉE** - 119
- **VIOLENCES FEMMES INFO** - 3919
- **PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES VICTIMES OU TÉMOINS D'UNE SITUATION D'URGENCE SOUHAITANT SOLLICITER L'INTERVENTION DES SERVICES DE SECOURS** - 114
- **SIGNALER DES VIOLENCES EN LIGNE**
arretonslesviolences.gouv.fr

ADMR BOURGUÉBUS

10 rue Val És Dunes - BOURGUÉBUS
02 31 39 05 35 - bourguebus@fedel14.admr.org

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

41 Rue Val És Dunes - BOURGUÉBUS
02 31 23 11 95

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC
(MASP)

10, rue Léonard Gille - BELLENGREVILLE
02 31 23 68 08 - masp@valesdunes.fr

POINT INFO 14

Mairie - MAY-SUR-ORNE - 02 31 80 31 15
pi14maysurorne@orange.fr

RAM PLAINE SUD

10 rue de l'Avenir - 02 31 38 26 96
ram.plainesud@famillesrurales.org

SERVICE SOCIAL COLOMBELLES

Place Aristide Briand - COLOMBELLES
02 31 35 15 59

S.S.I.A.D SERVICE INFIRMIER D'AIDE
À DOMICILE

Rue de la mairie - BOURGUÉBUS
Permanence secrétariat du lundi au vendredi
8h30-16h30 - 02 31 23 15 90
contact@ssiad-bourguebus.fr

DON DU SANG

Pour connaître les lieux et dates des prochaines
collectes : <https://dondesang.efs.sante.fr>

ÉDITORIAL



Chères Castelaises, Chers Castelais,

Nous venons de vivre une année particulière, elle fut parfois éprouvante et difficile. Cette année 2020 fut également une année électorale pour notre commune et vous avez été très nombreux à témoigner l'intérêt que vous portez à notre programme. C'est un soutien fort et nous vous en sommes reconnaissants. Fidèle à mes engagements, je serai l'élue de toutes et de tous et je vous assure de l'implication totale de l'équipe au service de chaque habitant du Castelet.

La pandémie que nous vivons bouleverse en profondeur nos habitudes de vie. Je tiens à vous remercier pour le respect des mesures prises par les autorités. Les 23 élus du conseil municipal et les agents communaux continuent de travailler quotidiennement pour assurer la continuité du service public. Vous pouvez être assurés de notre détermination à œuvrer pour votre intérêt. Nous avons dû, avec regrets, annuler ou reporter de nombreuses manifestations. Malgré cela, les bénévoles des associations ont continué à s'investir et je leur en suis très reconnaissante; je sais l'envie et la motivation de chacun d'eux. Je veux ici remercier nos agents pour leur travail et leur bienveillance. Je me fais la porte-parole de l'équipe municipale pour leur dire notre gratitude. En étroite collaboration avec les Directrices de l'école, du Centre de loisirs et de l'accueil Jeunes et de leurs équipes respectives, nous avons mis tous les moyens en œuvre pour assurer au mieux l'accueil des enfants. Le personnel de la Communauté Urbaine a repris rapidement l'entretien de la voirie et des espaces verts. Nous leur en sommes reconnaissants.

Je souhaite retenir de cette année 2020 la valeur de solidarité, valeur essentielle dans l'esprit de cohésion de notre pays et à laquelle j'attache une importance toute particulière.

Souhaitons que l'entraide déployée, le regain d'intérêt pour les circuits-courts et les produits locaux perdurent bien au-delà de cette crise et que nous soyons toujours, dans l'avenir, en capacité de faire bloc avec humanité et bon sens.

Concernant les travaux à venir, 2021 sera l'année du très haut débit sur Le Castelet avec l'arrivée de la fibre optique. L'année 2021 sera également l'année du démarrage de la nouvelle école sur la commune historique de Garcelles-Secqueville. Ces travaux nous permettront en parallèle de travailler sur le dimensionnement du parking. Des contacts ont déjà été pris avec les services du Département afin de mener une réflexion commune sur la sécurité au niveau du croisement de la rue des Perrées et de la rue du 7 Août 1944 à Saint-Aignan-de-Cramesnil.

Je souhaite mettre l'accent sur l'insécurité routière (malheureusement présente dans notre commune) en menant des opérations de sensibilisation et de prévention afin de favoriser une circulation plus sécurisée et apaisée dans les rues et les espaces publics. Il est souhaitable que nous devenions tous des acteurs de la sécurité routière.

La reprise des concessions dans les cimetières de Saint Aignan de Cramesnil et Secqueville sera poursuivie.

J'ai une pensée sincère envers les personnes les plus défavorisées et celles qui vivent des moments douloureux.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom propre, nous vous souhaitons une année 2021 sereine et lumineuse et nous vous assurons de nos vœux les plus chaleureux pour vous et tous ceux que vous aimez.

Florence Boulay
MAIRE DU CASTELET

LA MUNICIPALITÉ



Florence BOULAY
Maire du Castelet



Céline COLLET
1^{er} adjoint

Développement Durable,
Lien intergénérationnel
et Vie associative



Patrick LESELLIER
2^e adjoint

Travaux, Urbanisme,
Espaces Verts
et Cimetières



Magali PECOLLO-DUPONT
3^e adjoint

Communication
et Information



Franck LECOQ
4^e adjoint

Affaires Scolaires,
Enfance, Jeunesse
et Vie Locale

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



Elisabeth FORÊT



Anne PIRAUD



Brigitte MARIE



Benoît LEFÈVRE



Sandrine MAUPAS
Déléguée aux affaires
budgétaires et financières



Céline PONTY



Maïté ROBILLARD



Gilles THIRÉ



Stéphane ONFROY



Sébastien GUILLOT



Virginie NOSILE



Yohann ADAM



Joseph SIANI



Mélisande DEGRÈZE



David DELENTE

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



Bruno ENGEL



Annie PASSILLY



Philippe JÉGARD

COMMISSIONS

Les commissions municipales sont des groupes de travail chargés d'examiner et de préparer les principaux dossiers soumis au conseil municipal. Elles formulent des avis consultatifs destinés à permettre au conseil municipal, seul décisionnaire, de délibérer. Elles sont réunies sous la présidence de Madame la Maire ou d'un Adjoint.

COMMISSIONS MUNICIPALES	MEMBRES
DÉVELOPPEMENT DURABLE, LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL, VIE ASSOCIATIVE	CÉLINE COLLET, vice-présidente Bruno Engel, Elisabeth Forêt, Benoit Lefèvre, Virginie Nosile, Céline Ponty, Joseph Siani
TRAVAUX, URBANISME, ESPACES VERTS, CIMETIÈRES	PATRICK LESELLIER, vice-président Yohann Adam, Mélisande Degrèze, Bruno Engel, Sébastien Guillot, Franck Lecoq, Stéphane Onfroy, Gilles Thiré
COMMUNICATION ET INFORMATION	MAGALI PECOLLO-DUPONT, vice-présidente Yohann Adam, Elisabeth Forêt, Philippe Jégard, Virginie Nosile, Anne Piraud, Maïté Robillard,
AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE, VIE LOCALE	FRANCK LECOQ, vice-président Yohann Adam, David Delente, Brigitte Marie, Magali Pecollo-Dupont, Anne Piraud
AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES	SANDRINE MAUPAS, vice-présidente Céline Collet, Benoit Lefèvre, Patrick Lesellier, Annie Passilly, Céline Ponty, Maïté Robillard
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	FLORENCE BOULAY • MEMBRES ÉLUS : Elisabeth Forêt, Sandrine Maupas, Annie Passilly, Céline Ponty, Maïté Robillard, Joseph Siani • MEMBRES NON ÉLUS : Marie-Joséphine Bréard, Renée Canonville, Monique Fortin, Sophie Lecoq, Christine Marest, Alain Théveniaud
COMMISSION APPELS D'OFFRE OUVERTURE DES PLIS	FLORENCE BOULAY Céline Collet, Mélisande Degrèze, Sébastien Guillot, Philippe Jégard, Franck Lecoq, Patrick Lesellier,
RÉFÉRENT FORÊT - BOIS NORMANDIE	Céline Collet
CORRESPONDANTS DÉFENSE	Virginie Nosile, Gilles Thiré
RÉFÉRENTS LOCAUX FREDON	Patrick Lesellier, Philippe Jégard
RÉFÉRENT RGPD ET PCS	Magali Pecollo-Dupont
SYNDICAT SDEC	Céline Collet, Sébastien Guillot
SYNDICAT COLLÈGE BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	• TITULAIRES : Magali Pecollo-Dupont, Céline Ponty • SUPPLÉANTS : Yohann Adam, Virginie Nosile
SYNDICAT COLLÈGE SAINT-MARTIN	• TITULAIRES : Mélisande Degrèze, Maïté Robillard • SUPPLÉANTS : Brigitte Marie, Anne Piraud
COMMISSIONS CAEN LA MER	AUDITEURS LIBRES
Habitat et Gens du voyage	Bruno Engel, Annie Passilly
Développement Économique, Emploi, Tourisme, Enseignement supérieur et recherche	Virginie Nosile, Maïté Robillard
Aménagement et Urbanisme Réglementaire	Florence Boulay, Patrick Lesellier
Mobilités	Florence Boulay
Administration Générale, Ressources Humaines et Finances	Sandrine Maupas
Culture et Sport	Magali Pecollo-Dupont, Joseph Siani
Cycle de l'eau et GEMAPI	Franck Lecoq
Espace public, Voirie, Espaces Verts et Littoral	Patrick Lesellier, Stéphane Onfroy
Transition écologique et Environnement	Céline Collet
ORGANISMES CAEN LA MER	REPRÉSENTANTS
SYVEDAC	Patrick Lesellier
SDEC	Céline Collet
EAU DU BASSIN CAENNAIS	Franck Lecoq
PÔLE MÉTROPOLITAIN	Florence Boulay



NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Les classes de CM1 et CM2 de l'école primaire du Castelet ont apporté leur contribution à la commune en choisissant le futur logo « Le Castelet » ainsi que le nom des habitants. Avec l'aide des enseignantes, les enfants ont travaillé à l'élaboration d'un logo. Plusieurs dessins ont été faits et un vote des élèves a permis de déterminer lesquels seraient proposés aux élus.

« Nos 2 classes de CM1 et CM2 ont participé à l'élaboration du logo de la commune du Castelet ! Nous devons trouver un logo qui corresponde aux trois communes réunies Garcelles, Secqueville et Saint-Aignan-de-Cramesnil. La fleur de lin a eu beaucoup de succès ! Chaque classe a voté pour 5 logos que nous avons donnés à la mairie. Ce sont eux qui choisiront le grand gagnant parmi les 10 ! »



Le choix de la commission communication s'est porté sur l'arbre de vie représenté avec ses racines et la fleur de lin. Voici les dessins des enfants :



Ensuite, des élues sont venues en classe pour présenter le résultat final, elles ont expliqué aux enfants ce que représentait finalement ce logo :

- Le C de « Castelet »
- L'arbre de vie qui représente les habitants : les racines pour nos anciens et l'histoire de la commune, les feuilles pour les enfants et les branches pour le reste de la population.
- La fleur de lin représente notre agriculture, notre région étant la 1^{ère} région mondiale dans la culture du lin.

Le choix sur le nom des habitants a aussi été débattu en classe et un vote a eu lieu entre les élèves de l'école primaire. Les enfants ont délibéré et nous nous appelons désormais :

« LES CASTELOISES ET LES CASTELOIS »



AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ

PARTICIPATION CITOYENNE

Vous avez sans doute remarqué les nouveaux panneaux situés aux entrées des communes, ils annoncent que notre commune a signé une charte d'engagement dans le dispositif de la participation citoyenne avec la préfecture. Ce protocole de « participation citoyenne » est un dispositif qui consiste à associer la population à la sécurité de son propre environnement en lien avec les acteurs locaux de la sécurité notamment dans la lutte contre les cambriolages et la délinquance.

Cette démarche est mise en place à l'initiative de la municipalité. Elle s'appuie sur des habitants référents volontaires qui alertent les forces de l'ordre de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Les référents volontaires de la commune signataire suivent une formation dispensée par les services de la Gendarmerie et ils exercent leurs missions avec l'appui de ces services.



MINUTE DE SILENCE

Lors du Conseil municipal du 18 novembre 2020, Madame la Maire a demandé à ses conseillers de respecter une minute de silence à la mémoire de Samuel Paty et des victimes des attentats.

Elle a ouvert la séance en ces termes : « Des actes barbares et révoltants ont endeuillé la France et la République. Je vous invite à observer une minute de silence ».



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Nous tenons à vous remercier de nous avoir soutenus lors des dernières élections municipales. Nous œuvrons aujourd'hui en tant qu'élus de la municipalité pour défendre les intérêts de la commune, et cela dans le respect de nos engagements.

Dès la mise en place du Conseil Municipal, nous avons commencé à travailler sur les différentes thématiques et commissions communales, nous avons pris le train en marche sur les projets et les délibérations actés par la précédente mandature. Nous nous voulons vigilants, constructifs, et surtout utiles. Nous sommes convaincus que nous devons alimenter un débat d'idées, confronter nos points de vue qui peuvent être différents. Nous nous efforçons d'argumenter notre représentation dans un schéma économique viable pour la collectivité.

Cette année 2020 restera marquée par la pandémie du Covid-19, avec de fortes conséquences sanitaires et sociales. Cet état de crise ne sera pas sans répercussion sur l'économie et le travail. Nous devons malgré tout rester optimistes, et espérer que demain sera meilleur. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bruno Engel, Annie Passilly, Philippe Jégard

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Thaïs NOUVELLON	30/12/2019
Elsa CHRISTY	04/01/2020
Madison PONTIN	05/01/2020
Mya HOYEAU	05/02/2020
Pablo HOYEAU	05/02/2020
Lucas BRAULT	11/02/2020
Valentin CHANDOR	18/02/2020
Axel GILBERT	18/02/2020
Isaac NAGUSZEWSKI	23/02/2020
Gabriel NEVEU	09/03/2020
Noah VASELIN	20/03/2020
Pablo GESLIN	31/03/2020
Loïs ALLEMAND	01/04/2020
Hugo LE DUC JEANNE Dit LEVAVASSEUR	07/05/2020
Malonn DURAND	27/05/2020
Nilah BLEUX	08/06/2020
David SIANI TCHOUAMETIEU	11/06/2020
Nina VERGRIETE	12/06/2020
Lyse-Ange NÉHOU PERROTTE	13/06/2020
Lya ACHABOUB ROUSSELIN	14/06/2020
Isie PAWLOWSKI	14/06/2020
Lily DELALANDE	15/06/2020
Ahna SOVA	08/07/2020
Marceau MAUGER	14/07/2020
Léopoldine HÉRONNEAU	16/07/2020
Matteo DOLD	24/07/2020
Anaïs EPINETTE	13/08/2020
Léa TOUTAIN	30/08/2020
Coline QUESNEL	13/09/2020
Marius BOTTET	22/09/2020
Hugo CANNET	22/09/2020
Mayline ÉMIRGAND	01/11/2020
Alba LECLERC	01/12/2020
Mila LUKIK	21/12/2020
Rose NOURRY	25/12/2020

MARIAGES

Daphné BEHRENDT & Régis BOULARD	08/02/2020
Laura CARDOSO & Kévin DOS SANTOS	04/07/2020
Anne-Sophie CAHAN & Anthony GENTIL	05/08/2020
Corine TARIEL & Virginie BARBANCHON	29/08/2020
Laëtitia FOSSE & Gaëtan BÉTOURNÉ	29/08/2020
Audrey WIART & David VIEILLARD	26/09/2020

Il y a eu également 11 PACS de célébrés sur la commune du Castelet en 2020. Félicitations à toutes et tous !

DÉCÈS

OLIVIER Marguerite	02/01/2020
DEPETITEVILLE Janine	29/01/2020
HOCINI Mohammed	30/01/2020
GUÉRIN Raymond	07/02/2020
FERON Huguette née MICHEL	22/02/2020
ROBITAILLIE Louis	14/03/2020
CRESPIN Odette	30/03/2020
MARIE Georges	19/04/2020
GRELÉE Jean-Pierre	18/05/2020
MIKOLAJCZAK Sylvianne née ERNAULT	19/05/2020
TARIEL Marie née REGNAULD	19/05/2020
MARIE Ghislaine née MARIIS	27/06/2020
FOUBERT Christiane née BILLON	01/08/2020
RENAUD Marie-Jeanne née MARIE	27/10/2020
VANDERSTICHELE Pierre	27/10/2020
GOVRICH Geneviève née GUYOT	28/10/2020
BAYET Gilberte née FOUCHET	28/10/2020
LEPELTIER Marc	30/10/2020
PEIGNEY Marie-Claude née LEFOYER	31/10/2020
WARZÉCHA Henri	06/11/2020
SABATHE Danielle	08/11/2020
LEVESQUE Paulette née LAVILLE	23/11/2020



ARBRES DE NAISSANCE

À partir de 2021 et chaque année qui suivra, la commune célébrera les nouveaux nés du Castelet. Leur naissance sera symbolisée par la plantation d'un arbre.

Répartis sur les 12 mois de l'année, les arbres (un pour chaque mois) porteront une plaque souvenir avec le prénom et la date de naissance de l'enfant. Au fil des années, les habitants pourront ainsi profiter d'un nouvel espace vert et se ressourcer dans ce jardin des naissances.

Une cérémonie se déroulera au début de chaque année afin de planter les arbres, fêter les naissances et mettre à l'honneur les familles.

Pour les naissances de 2020, le rendez-vous est pris le 14 février 2021 sur le terrain situé derrière le cross de Garcelles-Secqueville, en prolongement du chemin des Bruyères.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

NATURE DE LA PIÈCE	OÙ S'ADRESSER	INFOS + PIÈCES À FOURNIR
Passeport biométrique	Dans 24 mairies du Calvados dont : Caen, Iffs, Hérouville-Saint-Clair, Mondeville...	2 photos récentes d'identité, livret de famille, acte de naissance, justificatif de domicile, ancienne carte
Carte Nationale d'Identité <small>Sauf en cas de perte</small>	Mairie du domicile (entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre)	Inscription sur les listes électorales de la commune toute l'année. Carte nationale d'identité, justificatif de domicile
Carte d'Électeur	Mairie du lieu de naissance	Carte nationale d'identité
Extrait de Naissance	Mairie du lieu de mariage	Carte nationale d'identité
Extrait de Mariage	Mairie du lieu de décès	Livret de famille ou Carte nationale d'identité Nom, prénom, date du décès
Extrait d'acte de Décès	Casier Judiciaire National 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	Carte nationale d'identité
Casier Judiciaire National	Au greffe du tribunal d'Instance à Caen	Livret de Famille
Certificat de Nationalité	https://immatriculation.ants.gouv.fr/ ou directement chez un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture	Un justificatif de domicile de moins de 6 mois, un permis de conduire valide
Carte Grise	Mairie du domicile	Fille ou garçon de nationalité française âgé de 16 ans. Se présenter entre le 1 ^{er} jour du 16 ^e anniversaire et la fin du mois suivant. Livret de famille, Carte nationale d'identité.

- Les permis de chasse sont remis par la Fédération.
- Toute modification en cours d'année est possible, ceci en fonction de nouvelles lois ou de nouveaux décrets.

SALLES DES FÊTES

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs 2020 de location des salles des fêtes. La réservation s'effectue en mairie. Elle est effective dès que le demandeur établit un chèque d'arrhes d'un montant de 30 % du tarif de la location libellé à l'ordre de Trésor Public.



SALLE DES FÊTES DE GARCELLES-SECQUEVILLE

Résidents	Périodes	Tarifs**	Acompte/Solde
Hors commune	week-end	438€	219€
	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	510€	255€
	24h semaine (hors période scolaire)	216€	108€
Habitants Le Castelet	week-end	216€	108€
	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	264€	132€
	24h semaine (hors période scolaire)	86€	43€
Associations Communales		86€	43€
Réveillon	du 31 décembre 2019 au 2 janvier 2020	548€	274€
Dépôt de garantie		424€	



SALLE DES FÊTES DE SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Résidents	Périodes	Tarifs	Acompte/Solde
Hors commune	48 h	350€	105€
Habitants Le Castelet	48 h Vin d'honneur de 11h00 à 20h00 maxi	250€ 120€	75€ 36€
Dépôt de garantie		400€	
Électricité en sus		0,25€ / kWh	
Grande salle de réunion (journée ou soirée)		80€ électricité compris	
Petite salle de réunion (journée ou soirée)		60€ électricité compris	

Désistement

L'annulation de la réservation ne se fera que sur demande écrite du locataire au plus tard 1 mois avant la date prévue du début de location. Passé ce délai ou en cas de non utilisation de la salle, le locataire sera tenu de solder le montant total de la location. Les arrhes seront restituées uniquement pour une annulation en cas de force majeure.

CIMETIÈRES

Pour connaître les tarifs de cimetières, merci de consulter la mairie.



LE DÉFENSEUR DES DROITS

UN DISPOSITIF UNIQUE DE PROTECTION DES DROITS ET LIBERTÉS

UNE INSTITUTION, QUATRE DOMAINES D'INTERVENTION

Le Défenseur des droits est une institution indépendante chargée de défendre les droits et les libertés individuelles dans le cadre de 4 domaines de compétences déterminés par la loi :

- la défense des droits des usagers des services publics ;
- la défense des droits de l'enfant ;
- la lutte contre les discriminations.
- le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité (police, gendarmerie, services privés de sécurité...).

PROTÉGER VOS DROITS

Le Défenseur des droits traite les réclamations individuelles qui lui sont adressées.

Ses équipes de juristes s'appuient sur un arsenal juridique varié pour trouver des solutions : de la recherche du règlement à l'amiable, au soutien en contentieux, en passant par la demande de sanction. Il définit un traitement en fonction de la nature de l'affaire et des attentes du réclamant. La qualité du travail du Défenseur des droits repose sur la force de son expertise et l'impartialité de ses décisions.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ

Le Défenseur des droits mène une action de promotion de l'égalité et de l'accès aux droits. Son objectif est d'intervenir de manière préventive, en amont des inégalités, pour éviter que ces situations apparaissent. Il informe les publics concernés sur leurs droits. Il conduit des actions de sensibilisation et de formation auprès des acteurs associatifs et professionnels pour améliorer les pratiques au quotidien.

QUE PEUT FAIRE LE DÉFENSEUR DES DROITS ?

- Enquêter.
- Proposer un règlement à l'amiable.
- Faire des recommandations sur une situation.
- Présenter ses observations devant les juges.
- Demander des poursuites disciplinaires.
- Faire des propositions de réformes de la loi.

DES ÉQUIPES PARTOUT EN FRANCE

80 % des réclamations du Défenseur des droits sont recueillies par les délégués au sein de leur permanence.

Consultez la liste des permanences : www.defenseurdesdroits.fr/office

VOUS PENSEZ QUE VOS DROITS N'ONT PAS ÉTÉ RESPECTÉS ?

Contactez le Défenseur des droits :

- www.defenseurdesdroits.fr
- Par téléphone : 09 69 39 00 00
- Par courrier gratuit, sans affranchissement :
Défenseur des droits - Libre réponse
71120 - 75342 Paris Cedex 07

Il est essentiel de joindre toutes les pièces utiles (copies de documents administratifs, courriers, courriels, témoignages...) permettant au Défenseur des droits de traiter votre dossier.



LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un bénévole ayant un statut d'auxiliaire de justice chargé de rechercher une solution amiable aux litiges dont il est saisi. Il agit soit sur saisine directe à la libre initiative de l'une des parties du litige soit sur délégation du juge.

La conciliation est un « mode alternatif de résolution des conflits », c'est-à-dire un processus permettant aux personnes en conflit de trouver une solution sans avoir à passer par l'autorité judiciaire. Ceci désencombre les tribunaux, et évite le coût, la lenteur, le traumatisme et les aléas d'un procès. Le conciliateur cherche à trouver un bon arrangement et un bon accord, satisfaisant les deux parties.

Celles-ci ont toute liberté de demander au conciliateur de faire homologuer cet

accord par le tribunal d'instance, afin de lui donner ainsi la « force exécutoire de la chose jugée ». Cela permet donc d'aboutir à une décision de justice, sans avoir à passer par elle.

Le conciliateur peut intervenir dans tous les domaines, à l'exception du domaine de la famille et du domaine pénal ; il ne peut pas non plus se substituer aux tribunaux administratifs ou prud'homaux. Il couvre donc une large part des conflits de la vie quotidienne. Il n'a pas à juger ni à dire le droit, ni à prendre partie. Il est par ailleurs soumis au secret professionnel.

Le conciliateur dessert un canton du ressort de la cour d'appel. Celui nommé pour le canton d'Evrecy assure des permanences le 2^e et 4^e mercredi de

chaque mois de 9h à 12h à la mairie d'Evrecy, il est préférable de prendre rendez-vous au 02 31 29 33 33. Il peut également intervenir sur les lieux du conflit à la convenance des parties.

Il est possible de rentrer en relation directe avec le conciliateur de justice, Jean Hureau :

- par mail : jean.hureau@conciliateurdejustice.fr
- par téléphone : 06 61 06 01 68 entre 09h et 18h

Pour toute information sur le rôle du conciliateur de justice :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736>

LES FINANCES COMMUNALES

BILAN 2020

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre commune.

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien alors que la section d'investissement retrace des opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

ZOOM SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	DÉPENSES
<ul style="list-style-type: none"> • Impôts directs (taxes foncières, droits de mutation...) • Dotations de l'Etat (dont compensation, exonération, taxes d'habitation et foncières) • Produits de services (cantine, accueil de loisirs...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de personnel • Frais généraux • Fournitures • Intérêts de la dette • Subventions versées
841 595 €	693 273 €
	Excédent 2020 148 322 €

Cet excédent de fonctionnement constitue la **Capacité d'AutoFinancement** de notre commune, le montant de cette **CAF** est utilisé pour investir ou rembourser les emprunts en cours.

Pour 100 euros dépensés en fonctionnement la mairie consacre :



Sandrine Maupas
DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES
BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

LES ENTREPRISES DU CASTELET

ENTREPRISE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	COORDONNÉES
100% FLEXIBLE	Hydraulique, chaudronnerie	08 00 88 17 05 - 100pour100flexible@orange.fr
ACE PUBLICITE	Publicité, marquage véhicule et enseigne, habillage vitrine et façade	02 31 57 29 28 - acepub@orange.fr www.ace-pub.com
ADTECH NORMANDIE	Intervention après sinistre, décontamination (nettoyage), assèchement, recherche de fuite, remise en état après dégâts des eaux et du feu	02 31 24 17 99 - contact@adtech-normandie.fr www.adtech-normandie.fr
AEV 2000	Terrassement, aménagement paysager, clôture	02 31 93 54 71 - aev2000@orange.fr
ARTS ET COUTURE	Travaux de coutures, confection, création accessoires cérémonies	06 26 09 27 93 - susanna.petrosyan.14@gmail.com
B.P.M.A.P	Menuiserie, agencement, fabrication de menuiseries	02 31 39 12 30 contact@menuiserie-bruno-pontais.fr
BP TRANSPORT	Transport	pascal.buscaglia@orange.fr
CISE TP	Travaux publics	02 31 35 08 40 - contact.nordouest@cisetp.com www.cisetp.com
CONSTRUCTIONS BOULAY	Construction de bâtiments de petite et moyenne surface	02 31 79 96 09 - www.constructionsboulay.fr
CREA'PLEXI	Transformation, usinage, pliage, collage et assemblage des matières plastiques	02 31 79 90 20 - stephaneonfroy@creaplexi.fr www.creaplexi.fr
CRH NORMANDIE	Isolation, chauffage	02 33 75 91 45 - contact@coreha.fr www.coreha.fr
DECHAUF0UR	Location de 3 grandes chambres meublées avec salle de bain	02 31 23 51 09 - gaetane.dechaufour@live.fr
DECHAUF0UR BENJAMIN ET PAUL	Exploitant Agricole, agriculture de conservation en grandes cultures	06 77 92 95 78 - dechaufourpaul@live.fr
DR2I	Conception et réalisation de machines spéciales	02 31 83 79 40 - jm.gaslain@dr2i.fr - www.dr2i.fr
ELAIRGIE CAEN	Génie climatique dans les domaines industriels et tertiaires, santé, commerces, logistiques et collectivités	02 31 79 89 91 - caen@elairgie.fr www.elairgie.fr
EUROMATEC	BTP et Agriculture Location, vente et service après-vente	02 31 27 77 77 - contact14@euromatec.fr www.euromatec.fr
FERME DU GOLF	Secteur agricole, tourisme, loisirs	02 31 39 09 09 - garcelles@golfdegarcelles.com www.golfdegarcelles.com
FIBRE DE LIN	Tourisme, visite culture du lin, réunions d'entreprise, vente de produits en lin	m.lefevre@fermesaintvaast.com www.fermesaintvaast.com/
GTA 14	4000 véhicules neufs et occasions disponibles	02 31 97 66 70 - 02 31 85 68 66
GTA CARROSSERIE	Réparation, carrosserie automobile	contact@gta14.fr - www.gta14.fr
GUILLOUX MATÉRIAUX	Commerce de gros de bois et matériaux de construction	02 31 34 34 04 - r.boissinot@guilouxmatériaux.com www.guilouxmatériaux.com
JSPV GARAGE	Mécanique automobile et motoculture	09 83 29 57 86 - jeanpaul.varignon@orange.fr
LEFÈVRE BENOIT	Exploitant agricole, céréales et lin	benoit.lefevre1969@gmail.com
LEVEZIEL TRANSPORTS RL	Messagerie transport postal et frigorifique	02 31 23 29 00 - ltransporters.rl@gmail.com
L'IMAGE DU CŒUR	Photographe, portraitiste de France, familles et mariages	06 24 26 78 39 - plecoeur@gmail.com www.pascal.lecoeur.photographe.com
LML COIFFURE	Coiffure	07 67 10 44 94 - virginie.cambrune@gmail.com
MA FABRIQUE PERSO	Objets et cadeaux personnalisés	09 84 01 89 14 - contact@mafabriqueperso.fr mafabriqueperso.fr
OXALIS PAYSAGES	Aménagements paysagers	02 31 86 28 94 - contact@oxalispaysages.fr www.oxalispaysages.fr
PGS NORMANDIE	Recyclage	02 31 23 26 26 - www.groupepgs.com
PHYTO SERVICE	Magasin de l'agriculteur	02 31 23 51 24 - www.phyotoservice.com
PLP PEINTURE	Peinture	06 35 17 48 17 - pierre.leclerc.peinture@orange.fr
RM POSE	Cuisiniste, pose de cuisine	02 50 01 35 16 - renault.michel.pose@gmail.com
RTN	Maçonnerie, pierre de taille, restaure tout ce qui est ancien	02 31 83 22 95 restaurationtravauxnormandie@orange.fr
SALLÉ ÉRIC	Exploitant agricole, travaux agricoles, location tracteur benne avec chauffeur	02 31 23 51 25 eric.salle3@orange.fr
SALTO	Transport	transportsalto@gmail.com
SAPIAN (ex ISS)	Assainissement, antiparasitaire, ventilation, protection incendie	02 31 47 59 83 - caen@sapian.fr - www.sapian.fr
SM3 CLAAS	Vente, distribution, matériel agricole	02 31 27 18 00 - www.sm3claas.fr
SYSCO FRANCE	Alimentaire	09 60 40 99 95
VAUQUELIN PASCAL	Exploitant agricole	06 81 84 71 51 - pascal.vauquelin@wanadoo.fr
POINTS DE VENTE		
COM. UNE COIFFURE	Coiffeur itinérant	06 63 55 95 04 - facebook.com/Comune-Coiffure
LE POISSON VOLANT	Poissonnier	06 72 28 62 98 - email@le-poisson-volant.fr
BOUCHERIE LEMARINIER	Boucher	06 78 39 33 93 - boucherielemarinier@orange.fr https://www.lephilounormand.fr
FROMAGERIE LEBLAIS	Fromager	06 33 48 06 37 - cedric.leblais@gmail.com
PRIMEUR BLANCHARD	Primeur, maraîcher	06 45 27 30 12 - fanieamelie@yahoo.fr
LUDO PIZZA	Pizzaïolo	06 28 59 25 56 - pizzasludo@gmail.com

Liste non exhaustive. Merci de vous faire connaître auprès de la mairie si vous souhaitez apparaître dans le prochain Castelet Infos.

POINTS DE VENTE

COMMERÇANTS

Pendant le confinement du printemps, des commerçants se sont installés sur nos places. Un primeur, un boucher, un poissonnier, un fromager... afin de faciliter les achats de première nécessité au plus grand nombre.

Depuis, ils sont restés afin de nous permettre l'accès à des produits locaux et de qualité.



DISTRIBUTEURS DE PAIN

Il est impossible de ne pas les voir ! Ils sont arrivés à la fin du 1^{er} confinement et font le bonheur des habitants. Ces machines appartiennent à la société Hub Bread en actionnariat avec la boulangerie de la rue Gémare à Caen. Les baguettes sont fabriquées par le maître Artisan-Boulangier Hubert Yvon, avec de la farine normande (blé cultivé à proximité de Rouen). Les baguettes sont précuites dans son fournil et sont acheminées dans les distributeurs de la commune. Les baguettes terminent leur cycle de cuisson (3 min) juste avant d'être commandées. Il n'y a plus qu'à les déguster !



COVID 19 - SOLIDARITÉ

1^{ER} MAI À L'EHPAD

A l'occasion du 1^{er} mai, les résidents de l'EHPAD « Le Belvédère » sur la commune du Castelet ont reçu la visite de Madame la Maire accompagnée de 2 élus. La municipalité du Castelet a offert des brins de muguet à chacun des 35 résidents mais également aux 28 soignants.

A travers la municipalité, les habitants du Castelet ont voulu ainsi témoigner de leur solidarité dans ces moments difficiles. Le muguet célèbre le retour du printemps, il symbolise le bonheur, un symbole fort pour nos aînés.



MASQUES

En mars dernier, la municipalité a effectué une commande de 1 500 masques lavables mis à disposition des habitants pour les aider à se protéger et à lutter contre la Covid-19. Pour toutes les personnes de plus de 65 ans ainsi qu'aux membres de leur foyer, les masques ont été déposés dans les boîtes aux lettres par les agents municipaux. Malgré le confinement, l'équipe municipale n'a jamais été à l'arrêt. Nous avons également commandé 1 500 masques chirurgicaux pour les agents de la commune et la Région Normandie nous a fait l'agréable surprise de nous les offrir.



C.C.A.S.

Le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

est composé de 13 personnes dont 7 élus et 6 membres civils, nommés par Madame la Maire.

MEMBRES

Elus

Florence BOULAY : Présidente
Elisabeth FORÊT : Vice-présidente

Sandrine MAUPAS
Annie PASSILY
Céline PONTY
Maïté ROBILLARD
Joseph SIANI

Membres désignés

Marie-Josèphe BRÉARD
Renée CANONVILLE
Monique FORTIN
Sophie LECOQ
Christine MAREST
Alain THÉVENIAUD

Le Conseil d'Administration a été mis en place le jeudi 22 octobre 2020. Il est présidé par Madame la Maire, Florence Boulay. Elisabeth Forêt a été élue Vice-Présidente. Le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la commune.

Le C.C.A.S. se réunit périodiquement et à chaque fois que cela s'avère nécessaire. Il est important de rappeler que les sujets dont il débat, ainsi que les décisions prises, le sont dans la plus totale discrétion et que le C.C.A.S est toujours à l'écoute des personnes confrontées à des difficultés ponctuelles ou durables.

Le Centre Communal d'Action Sociale tient également un registre des personnes vulnérables, isolées. Il est notamment utilisé lors d'un plan canicule ou lors d'un confinement.

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un proche sur ce registre, vous pouvez en faire la demande auprès du C.C.A.S.

CONTACT :

- Frédéric ROCHER, secrétaire de mairie
- 02 31 23 56 76

CHAMPS D'ACTION DU CCAS DU CASTELET

CIBLE	PRESTATIONS	CRITERES	OBSERVATIONS
Aînés	Repas des Aînés	Être inscrit sur les listes électorales. Avoir 65 ans ou plus dans l'année	Le repas est gratuit pour les personnes qui remplissent les conditions. Elles peuvent être accompagnées par une personne de leur choix qui s'acquittera du montant coûtant de la prestation. Les personnes qui ne pourront être présentes pour des raisons de santé pourront bénéficier d'un repas à domicile.
	Goûter de Noël		Le goûter est uniquement réservé aux aînés. Les personnes qui ne pourront être présentes pour des raisons de santé pourront bénéficier d'un colis à domicile.
	Sorties		A définir au cas par cas.
Enfants	Aides à la cantine Aides à la garderie Aides à l'Accueil de Loisirs Aides aux Activités Scolaires	Sous conditions de ressources	La prise en charge se fait au trimestre ou à l'année, selon la composition familiale et les ressources. Un dossier est constitué en collaboration avec les assistant(e)s de service social ou l'UDAF.
-18 ans	Aides cotisations loisirs	Sous conditions de ressources	Participation de la commune à l'adhésion à une association, maximum de 50% de l'adhésion dans la limite de 50€.
	Aides cotisations clubs sportifs		Participation de la commune à l'adhésion au club sportif pour les enfants jusqu'à 15 ans, maximum de 50% de l'adhésion dans la limite de 50€.
-25 ans	Aide au permis de conduire	S'engager dans une journée de bénévolat à la commune. Être titulaire du code de la route	150€
Familles	Aide Energie	Sous conditions de ressources	L'aide énergie concerne les factures d'eau, de chauffage, d'électricité, de fioul... Elle est versée directement au fournisseur. En partenariat avec les assistant(e)s de service social ou l'UDAF sur des cas très précis et ponctuels.
	Aide exceptionnelle		
Institutions	Dispositif Téléassistance	Adhérer à la structure en direct	Convention à partir du 01/01/2021 avec TUNSTALL VITARIS
	Fond de Solidarité pour le Logement		Contribution versée au Département pour le Fonds de Solidarité Logement (0,17€/hab en 2020)



ACTION AUPRÈS DES AÎNÉS

Face à la crise sanitaire, le traditionnel repas et le goûter des aînés n'ont pas pu se dérouler cette année. Nous regrettons ce moment de partage et de convivialité.

Néanmoins, à titre exceptionnel, les membres du C.C.A.S ont distribué, le samedi 12 décembre, un colis de « Gourm'Handises » aux 173 personnes de plus de 65 ans de notre commune. Les friandises, 100% artisanales, 100% locales, 100% solidaires ont été fabriquées par l'ESAT de Colombelles, en travail protégé.

Des dessins réalisés par les enfants des écoles du Castelet ont été déposés dans le colis afin de créer du lien intergénérationnel.

TÉLÉASSISTANCE CALVADOS

Le Département du Calvados propose un service d'écoute et d'assistance vous permettant de rester autonome chez vous, en toute sécurité.

Négocié à un tarif inférieur à 9€ par mois, il est ouvert à tous les Calvadosiens vivant à domicile ou en résidence autonomie.

COMMENT MARCHE LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE ?

Particulièrement adaptée aux personnes en perte de mobilité ou dépendantes, la téléassistance vous permet de **rester autonome** tout en garantissant votre **sécurité** grâce à une **écoute** et une **assistance au quotidien**. Concrètement, il s'agit d'un dispositif que vous portez sur vous et qui vous permet de **donner l'alerte d'un simple geste**. Le Département du Calvados a sélectionné l'entreprise **Vitaris** pour gérer ce service.

VOUS SOUSCRIVEZ AU SERVICE

Un technicien Vitaris interviendra **sous 48h maximum** à votre **domicile** pour procéder à l'installation du matériel (raccordement du boîtier sur une prise de courant et sur le réseau téléphonique). Le dispositif est composé d'un transmetteur et d'un déclencheur reliés directement à une centrale d'écoute disponible **24h/24h, 7j/7**. Le déclencheur se présente sous la forme d'un médaillon, que vous pouvez porter autour du cou ou du poignet.

CONTACT :

- VITARIS • 02 31 99 04 62
- teleassistance.calvados@vitaris.fr

Le C.C.A.S. a signé une convention avec VITARIS et prend à sa charge intégralement le service de téléassistance pour les habitants du Castelet.

UN SERVICE PROPOSÉ PAR LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS

URGENCE ET SOLIDARITÉ

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
DES PROFESSIONNELLES VOUS ÉCOUTENT
ET VOUS ACCOMPAGNENT.
stop-violences-femmes.gouv.fr

CHAQUE JOUR, DES MILLIERS D'ENFANTS SONT MALTRAITÉS PAR LEURS PROCHES.
DANS LE DOUTE APPELEZ LE 119
#EnfanceEnDanger



SERVICE DE SOINS
INFIRMIERS
A DOMICILE

Le SSIAD est une association loi 1901 de professionnels de santé et de membres d'association locale ADMR ayant un agrément de 55 places dont 2 lits handicapés qui couvre les anciens cantons de Bourguébus et de Bretteville-sur-Laize. Ce service est encadré par deux cadres infirmiers coordinateurs qui s'assurent que la demande de prise en charge correspond bien aux critères définis.

Le SSIAD intervient sur prescription médicale obligatoire. Il permet le maintien à domicile de patients atteints de pathologies invalidantes ou ayant perdu toute autonomie nécessitant des soins de nursing techniques qui sont effectués par des aides soignantes diplômées d'état.

Le patient conserve le choix de son infirmier(ière) libéral(e). Le financement est pris en charge par les caisses d'assurance maladie, après leur accord.

CONTACT SSIAD

- 02.31.23.15.90 de 8h30 à 16h00 ou laisser un message sur le répondeur.
- www.ssiad-bourguebus.fr



La CHIFFO est une boutique solidaire et un chantier d'insertion professionnelle, en 2019, 107 salariés ont été accompagnés afin de trouver le chemin de l'emploi durable. Avec ses trois boutiques solidaires, situées à 7 Route de Trouville à Caen, dans le centre commercial Carrefour à Hérouville-Saint-Clair et dans le centre commercial des Rives de l'Orne, LA CHIFFO favorise une consommation responsable et permet d'accéder à une mode éthique.

LA CHIFFO et la commune du Castelet ont mis en place des opérations de collecte de textile en porte à porte. La collecte de Garcelles-Secqueville a permis de collecter cette année 1133 kg, avec un taux de participation record de 30 %. Les habitants de Saint-Aignan-de-Cramesnil se sont également montrés très généreux avec 617 kg de dons et un taux de participation de 20 %

Une fois les textiles collectés, ils sont triés, réparés et valorisés afin de les mettre en vente dans les boutiques solidaires par l'équipe de LA CHIFFO.

LA CHIFFO remercie tous les habitants du Castelet d'avoir participé généreusement à cette opération.

Atelier Chantier d'insertion
Agréé ESUS - Entreprise Solidaire d'utilité sociale
7 Route de Trouville 14000 CAEN
02 31 34 49 52 - secretariat@chiffo.fr
www.chiffo.org



ADMR

ASSOCIATION LOCALE DE BOURGUEBUS

- 41, rue du Val es Dunes - Bourguebus • 02 31 39 05 35
- bourguebus@fede14.admr.org
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-12h30, fermé mercredi
- Répondeur à votre disposition pendant la fermeture

L'ADMR apporte des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

L'association locale de BOURGUEBUS vous propose ses services,
Contactez nous au 02 31 39 05 35.

- Entretien du logement, du linge, préparation des repas ;
- Aide au lever, au coucher, à la prise des repas, à la toilette ;
- Courses, déplacements, livraison de repas à domicile ;
- Téléassistance Filien ADMR...
- Garde d'enfants à domicile, soutien et aide familiale notamment lors d'ennuis de santé.

- Travaux de petit bricolage (fixer ou monter des petits meubles, installer des équipements de sécurité...);
- Travaux de petit jardinage (tonte, arrosage, entretien du potager, taille des haies, débroussaillage...).

L'ADMR RECRUTE...

Vous cherchez un emploi près de chez vous ? Vous aimez les relations humaines ? Vous souhaitez avoir des responsabilités et être autonome ? Rejoignez L'ADMR

Nous recrutons des aides à domicile, des auxiliaires de vie sociale, des aides soignant(e)s, des technicien(ne)s de l'intervention sociale et familiale, des jardiniers, des chauffeurs-livreurs de repas...

CONTACTEZ-NOUS :
recrutement14@fede14.admr.org

COMMÉMORATIONS



14 JUILLET 2020

7 AOÛT 2020

LES ÉLÈVES RENDENT HOMMAGE AUX SOLDATS DE LA GRANDE GUERRE

Le 9 novembre 2020, les élèves de CM1 se sont réunis devant le monument aux morts de Garcelles-Secqueville à l'occasion de l'armistice du 11 Novembre 1918. La maîtresse leur a expliqué que la première guerre mondiale s'est aussi appelée la Grande guerre ou la Der des Der. Les enfants ont lu les noms des soldats morts pour la France écrits sur le monument aux morts puis se sont recueillis.



FÊTE DE LA SAINT-MARTIN

La traditionnelle fête de la Saint-Martin s'est déroulée dimanche 15 novembre, au monument aux Morts de Garcelles-Secqueville, en comité restreint et sans public en raison de la Covid-19.

Madame la Maire du Castelet Florence Boulay était présente, mais aussi des adjoints, le président de l'association des anciens combattants Monsieur Lerouillois ainsi que le Capitaine Vallée. Lors de la cérémonie, un hommage a également été rendu à tous les morts pour la France.

Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument.



LES ÉCOLES DU CASTELET

Le Castelet prend en charge la gestion et le financement des temps périscolaires.

PERSONNEL

BAILLEUL Vanessa : Agent chargé de l'entretien et de la cantine.

CACHARD Laëtitia : Agent chargé de l'entretien et de la cantine.

CORNET Brigitte : Agent chargé de l'entretien, de la cantine et de la garderie.

JEANNE Agnès : Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles.

LANGLOIS Jennifer : Agent chargé de la garderie, de la cantine et de l'entretien.

LECCEUR Annette : Conductrice du bus scolaire. Agent chargé de l'entretien, de la cantine et de la garderie.

LE COZ Nadine : Agent chargé de la bibliothèque, de l'étude surveillée et de la cantine.

TARIEL Véronique : Conductrice du bus scolaire. Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles.

THOMASSE Nadine : Agent chargé de la garderie, de la cantine et de l'entretien.

REPAS VÉGÉTARIEN

Depuis 2019, dans le cadre de la Loi Agriculture et Alimentation EGALIM de 2018, notre prestataire, Convivio, propose à titre expérimental d'intégrer un menu végétarien une fois par semaine. Les repas végétariens sont constitués de légumes, céréales, légumes secs, laitages et œufs. Ils excluent les viandes, les poissons et les fruits de mer.

Pour renforcer la qualité de notre service de cantine, le Conseil Municipal a voté la mise en place d'une prestation défendant mieux l'agriculture biologique locale.

A ce titre, à partir du 1^{er} janvier 2021, les enfants de la commune pourront bénéficier d'un repas entièrement bio une fois par mois. De plus, 30 % de produits biologiques (contre 5 % précédemment) constitueront désormais les repas.

Cette évolution est entièrement prise en charge par la commune, sans répercussion financière sur les familles.

Les parents peuvent consulter les menus sur le site du prestataire Convivio.

LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TEMPS PÉRI-SCOLAIRE

- Organiser les garderies du matin et du soir et l'aide aux devoirs.
- Assurer le bon fonctionnement du service « Restauration Scolaire » sur les 2 sites.
- Effectuer le transport des scolaires.
- Entretien des locaux scolaires.
- Réaliser les investissements nécessaires (locaux, mobiliers...).
- Former le personnel.
- Fournir les moyens matériels pour le bon fonctionnement des classes.

GARDERIE

La garderie est assurée le matin de 7h30 à 8h40 et le soir de 16h40 à 18h30 à l'école de Garcelles-Secqueville.

Tarifs : Matin 1,85€ - Soir 2,35€

AIDE AUX DEVOIRS

Mise en place d'un service d'aide aux devoirs les lundis de 17h00 à 18h15. Nadine LE COZ est en charge de ce service. **Tarifs** : 3,00€/vacation

RESTAURATION SCOLAIRE

Notre fournisseur de repas scolaires est la Société CONVIVIO.

Tarifs : 3,85€/ repas depuis 2018.

Pour les commandes et décommandes :
02 31 39 86 17

OPÉRATION « FRUIT À LA RÉCRÉ »

Tous les mardis, la commune s'est engagée à continuer de distribuer un fruit aux enfants des écoles maternelle et élémentaire. L'objectif de cette opération est de prendre du plaisir en goûtant et en mangeant des fruits.

EFFECTIF RENTRÉE SCOLAIRE

Rentrée Scolaire	Maternelle	Elémentaire	Total
2015 - 2016	60	110	170
2016 - 2017	66	109	175
2017 - 2018	72	103	175
2018 - 2019	75	105	180
2019 - 2020	74	114	188
2020 - 2021	76	120	196

BUS SCOLAIRE

La Communauté Urbaine Caen la mer subventionne les kilomètres liés aux circuits des enfants le matin et le soir ainsi que les frais liés à l'entretien du bus. La mairie du Castelet finance :

- les déplacements sportifs,
- les sorties extra scolaires, pédagogiques...
- aucune participation financière n'est demandée aux parents.

GALETTE DES ROIS

Le 10 janvier 2020, nous avons tiré les rois avec la traditionnelle galette des rois. Et le 13 janvier nous avons profité d'une animation milk shake organisée par Convivio.



REPAS DE NOËL

Le 17 décembre 2020 a eu lieu le traditionnel repas de Noël des enfants. A cette occasion des friandises ont été distribuées pour la grande joie des enfants.



ÉCOLES

Les activités scolaires ont été perturbées cette année par les deux confinements successifs mais certains projets ont pu débuter ou être menés différemment.



La classe d'Elsa Deboschère (CP) et celle de Nathalie Rocher (CP/CE1) avaient démarré un cycle théâtre avec une intervenante de la Compagnie Macédoine avant le premier confinement. Les enfants avaient commencé à apprendre des répliques de l'auteur Fabien Arca. Une représentation était prévue au théâtre du Sillon en juin 2020.

L'équipe enseignante, les enfants et les parents ont dû s'adapter à une nouvelle situation durant le premier confinement. Pour assurer la continuité pédagogique, les échanges se faisaient par mails ou par l'intermédiaire d'un blog. Les travaux étaient envoyés aux parents et enfants soit au jour le jour soit à la semaine. Certaines enseignantes ont pu réaliser des visioconférences avec leurs élèves durant cette période.

La classe de PS de Thérèse Jolivet et celle de MS de Julie Forestier ont emmené leurs élèves en octobre à Cagny dans le cadre de la semaine du goût avec recherche de fruits et légumes par couleur afin de réaliser des soupes et compote.

Les élèves de PS sont également allés au cinéma Lux pour voir des courts métrages sur le thème de la cuisine « La chouette en toque ».



Les classes de GS/CP, CP/CE1 et CM2 ont pu malgré le deuxième confinement bénéficier de séances de piscine (piscine de la Grâce de Dieu).

L'accès au gymnase de Saint Sylvain a été également possible durant cette période.

En février 2020, les joueuses de NF1 étaient les « marraines » des classes de CM1-CM2 dans le cadre du projet « Ensemble partageons la passion des jeux 2024 ». Les écoliers sont venus à la rencontre des filles avec au programme des ateliers baskets et un jeu questions-réponses avec les filles. Pour finir, les enfants ont pu assister à une partie de l'entraînement matinal... Une belle matinée et un très bel échange avec l'école !



Le vendredi 2 octobre, les élèves de CM2 ont passé leur permis vélo.

Des personnes de Groupama, sont venues à l'école pour savoir si les élèves connaissaient le code de la route et s'ils savaient faire du vélo.

Au début de l'activité, Thierry de Groupama leur a posé des questions sur le code de la route : les panneaux, le matériel du vélo, les priorités... La moyenne était de 11,3 sur 20 !

Pour le permis vélo, Thierry a fait faire aux élèves un parcours dans l'école. En premier, ils ont fait un slalom, après il fallait traverser un chemin de plots, puis ils devaient passer sur une planche à bascule, à la fin ils devaient lever le bras droit puis le bras gauche. Pour finir, tout le monde a été récompensé par un gilet jaune, le permis et des biscuits.



L'équipe enseignante

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s de Plaine Sud est un service intercommunal gratuit qui s'adresse aux parents à la recherche d'un mode d'accueil, aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile), aux parents employeurs et aux enfants de l'ancienne Communauté de Communes de Plaine sud de Caen.



Depuis son ouverture en 2005, le RAM était géré par la Mutualité Française Normandie SSAM. La MFN n'a pas souhaité renouveler la convention signée avec la collectivité pour la gestion du RAM. L'association Familles Rurales du Calvados a répondu favorablement à la demande de la collectivité et devient le gestionnaire du RAM à partir du 1^{er} janvier 2020.

QUELQUES CHANGEMENTS ADMINISTRATIFS ONT EU LIEU EN 2020 :

- Relais Assistantes Maternelles Plaine Sud
10, rue de l'avenir - Garcelles-Secqueville
14540 Le Castelet - 02 31 38 26 96 /
07 69 27 15 01 (nouveau numéro)
ram.plainesud@famillesrurales.org (nouveau mail)
- L'animatrice ayant repris son activité à temps plein le 1^{er} août 2020, les horaires des permanences et accueils sur rendez-vous ont évolué :
 - Mardi de 13h30 à 18h
 - Jeudi de 13h30 à 17h
 - Vendredi de 13h30 à 16h

Durant toute la durée des confinements liés à notre contexte sanitaire, le RAM est resté ouvert au public et son activité a pu se faire en télétravail afin de mener une veille quotidienne d'informations fiables sur les plans juridiques et sanitaires. Nous avons ainsi pu répondre aux demandes de garde en fonction des besoins (notamment du personnel soignant), accompagner les situations complexes vécues pendant le confinement et accueillir les difficultés rencontrées tant par les familles que par les assistantes maternelles.

LES MATINÉES D'ÉVEIL

Elles ont lieu de 9h30 à 11h30 (hors période COVID-19) :

- Mardi et jeudi à Soliers
- Mercredi à Rocquancourt
- Vendredi à Bourguébus

L'animatrice vous accueille dans des locaux aménagés pour les bébés et les jeunes enfants. Ces animations, ouvertes aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle et/ou de leurs parents employeurs ou garde d'enfant à domicile se déroulent ainsi :

- de 9h30 à 10h00 : instant d'accueil, de jeu libre, d'échanges ;
- 10h/10h15 : le groupe se rassemble puis une activité est proposée. Chaque enfant est libre de découvrir ou non l'activité proposée ;
- 11h00 : le groupe range la salle de jeu et se rassemble autour de lectures, de chansons et de marionnettes.

Différents espaces de jeux et jouets sont à votre disposition pour partager des moments d'éveil, de découvertes et de convivialité avec les enfants.

DES MANIFESTATIONS ONT LIEU TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- interventions de professionnels qualifiés en éveil corporel, éveil musical ;
- animations autour du cirque ;
- séances bébé barboteur à la piscine du Chemin Vert ;
- manifestations culturelles ;
- partenariats avec les centres de loisirs ;
- sorties (ferme pédagogique de Mézidon Canon, Olympiades au bois de Soliers, cueillette de pommes à la Cueillette de Cagny, ballade à la colline aux oiseaux) ;
- temps festifs et spectacles, interventions de professionnels qualifiés ;
- ateliers ludiques et pédagogiques variés tout au long de l'année, en fonction des périodes et des saisons.

Le Relais propose enfin aux adultes, parents et assistantes maternelles des temps de rencontres autour de la petite enfance, des soirées ou matinées d'information, des conférences,...

Enfin, des matinées en lien avec l'approche Snoezelen (approche qui se traduit par la notion d'exploration sensorielle, de détente et de plaisir) sont proposées dans les locaux du RAM à Garcelles-Secqueville.

Emilie Genest
RESPONSABLE DU RELAIS

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs, situé à l'école de Garcelles-Secqueville, est ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Le mercredi : à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas).
- Les vacances : 3 jours minimum de présence/semaine et inscription à la journée.
- Les enfants sont accueillis de 3 ans (2 ans si scolarisés) à 12 ans.
- Horaires : 7h30/18h30
- Première inscription sur le site de FAMILLES RURALES CALVADOS

En 2020, le centre a proposé aux enfants des temps de loisirs et de découverte : Ateliers cuisine, grands jeux, activités manuelles, bricolage, théâtre, activités autour des émotions et des 5 sens pour les plus petits, projet Intercentre avec notre mascotte Maurice...

L'équipe a tenu à partager avec les enfants des temps de parole et d'écoute afin de connaître leurs envies (Boîte à idées, Météo des comment ça va ?). Proposer des activités en prenant en compte le choix et le ressenti des enfants fait partie du projet pédagogique de l'équipe d'animation.

Cette année nous avons pu accueillir de nouveaux animateurs sur la structure ainsi que des stagiaires qui reviendront pendant les vacances pour accompagner les enfants.

L'équipe d'animation a proposé tout au long de l'année des sorties en lien avec notre projet pédagogique : favoriser des lieux proches du centre (Château de Crèvecœur en Auge, Centre équestre de Soumont-Saint-Quentin), des activités adaptées à tous (accrobranche, bowling...).

L'équipe a réorganisé l'accueil des moins de 6 ans (groupe plus important depuis la rentrée 2020), une salle d'activité leur est dédiée et 3 animateurs sont référents de ce groupe d'âge (2 animateurs référents pour les 6/12 ans).

Nous tenons à remercier les familles qui nous confient leurs enfants et avec qui nous communiquons régulièrement sur nos choix pédagogiques et sur la place de leurs enfants dans le centre de loisirs. A bientôt !

CONTACT :

- marie.meziere@famillesrurales.org
- 07 66 29 86 05

Marie Mézière
DIRECTRICE

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



Pour cette année 2020, l'APE devait organiser les traditionnels carnaval et fête des écoles ainsi que notre première animation d'Halloween le LABYFROUSSE.

Malheureusement en raison des circonstances sanitaires actuelles liées à la covid-19 ces manifestations ont dû être annulées. Mais nous ne baissons pas les bras et nous espérons de tout cœur que cette année 2021 soit plus chanceuse et que nous pourrions mener à bien le carnaval prévu le 3 avril 2021 ainsi que la fête des écoles prévue le 26 juin 2021.

Notre animation pour Halloween sera également reconduite en octobre 2021.

L'APE et sa Mascotte le Castel'Ours sont vraiment très impatients de pouvoir enfin vous retrouver.

A très bientôt.

Charline Lepuy
PRÉSIDENTE

LOCAL JEUNES

Présentation des activités du local jeunes sur l'année 2020

MODALITÉS D'ACCUEIL

Le local jeunes est un lieu d'accueil de tous les jeunes à partir de leur entrée en 6^e, au collège. En période scolaire, la structure est ouverte le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h30 à Garcelles-Secqueville et le vendredi de 17h à 19h à Rocquancourt. Pendant les vacances scolaires, les jeunes sont accueillis du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30, au local de Garcelles-Secqueville.

Les ados sont associés au fonctionnement de la structure, à la création et à la modification des règles de vie ainsi qu'à l'organisation de leurs vacances.

LA VIE QUOTIDIENNE AU LOCAL ADOS

L'équipe d'animation accompagne chaque jeune dans la vie quotidienne du local pour que tout le monde puisse s'épanouir au sein du groupe. Les jeunes sont moteurs dans la vie collective et sont accompagnés pour participer à l'entretien de ce lieu de vie. Pour cela, nous faisons les courses, la vaisselle, le ménage et nous préparons les repas avec eux.

Le « **Comment ça va ?** » est un temps collectif se déroulant en début de chaque après-midi pendant les vacances. Ce moment permet de discuter de la vie collective où tout le monde peut s'y exprimer librement. L'équipe insiste sur son importance car il permet de réguler la vie de la structure, d'organiser et de rediscuter les temps de la journée. Chaque personne peut exprimer son ressenti et transmettre ses idées et ses envies d'activités pour l'après-midi.

Notre vie quotidienne repose sur des valeurs, que nous considérons essentielles pour vivre ensemble, telles que la bienveillance, l'empathie, l'authenticité ou encore l'écoute. Les plus anciens accompagnent les plus jeunes pour qu'ils puissent s'approprier au mieux ces valeurs et prendre leurs marques au sein du local ados. Nous avons accueilli de nombreux jeunes depuis septembre dernier amenant une nouvelle dynamique au local !

DES ACTIVITÉS, DES SORTIES, DES SOIRÉES...

Le local jeunes, c'est l'occasion de s'amuser tous ensemble, de faire des



jeux et de découvrir des activités. Un planning est diffusé en amont des vacances. Il s'agit d'une proposition de l'équipe et des jeunes fréquentant la structure, il n'est pas définitif et peut varier en fonction des envies, des demandes et de la spontanéité du moment. Chacun est libre de choisir s'il veut ou non participer à une activité, une sortie ou une soirée. Depuis cette année, nous mettons également en place un planning d'activités pour les samedis (en période scolaire) prenant en compte les envies des jeunes tout au long de l'année.

Avec le contexte de la crise sanitaire, cette année, la structure a été fermée de mars à début juin. Durant l'été, nous avons été contraints de limiter les sorties et les soirées. Habituellement, nous organisons une sortie et une soirée par semaine.

Nous avons bien profité de notre été en faisant et découvrant diverses activités dont voici quelques exemples : pyrogravure, graffiti, cluedo géant, tatouage au henné, jeux de société, jeux sportifs, sortie escape game, soirée light painting, jeux de carte « Magic », trampoline park, soirée cinéma, balade à vélos, accrobranche à la Roche d'Oêtre, bataille d'eau, un goûter presque parfait...

DIVERS PROJETS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE...

Certains jeunes de la structure se sont également investis au sein du Comité des jeunes du Calvados qui regroupe d'autres jeunes des structures Familles Rurales (Villers-Bocage, Aunay sur Odon, Evrecy et Carpiquet). Cette instance de prise de décisions leur permet d'organiser leurs vacances et des projets annexes. Actuellement, certains organisent un week-end à la Japan Expo pour juillet 2021. Nous avons organisé, pour l'été dernier, un séjour à l'étranger, au nord de l'Espagne, qui a donc été reporté à l'été prochain. En octobre

dernier, un séjour de vacances sur la thématique du jeu de carte « Magic » a été organisé à Ouffières (14). Le comité des jeunes permet également la participation à des projets solidaires, tels que la collecte des Restos du Cœur.



De nombreuses actions d'autofinancement sont menées tout au long de l'année dans l'espoir de réaliser les diverses envies des jeunes. Cet investissement est propre à chacun suivant leur intérêt, leur envie et leur engagement.

Cette année, quelques jeunes de la structure ont également pu participer à la marche de ramassage des déchets organisée par la commune Le Castelet. Habituellement, nous organisons des rencontres avec les autres structures jeunes, ce qui également n'a pas été rendu possible cette année... Nous croisons les doigts pour que la situation évolue positivement et que nous puissions de nouveau rencontrer d'autres jeunes, mais aussi organiser davantage d'événements et de rencontres avec les familles.

CONTACT :

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à venir nous rencontrer directement au local jeunes ou nous contacter :

- Marina Mirault
- 07 83 06 87 82
- marina.mirault@famillesrurales.org

Marina Mirault

DIRECTRICE |

COLLÈGES

Les jeunes de Garcelles-Secqueville sont dirigés vers le Collège de St-Martin-de-Fontenay, et ceux de Saint-Aignan-de-Cramesnil vont au Collège de Bretteville-sur-Laize.



COLLEGE GUY DE MAUPASSANT SAINT MARTIN DE FONTENAY

Le Collège Guy de Maupassant en chiffres :

- Recrutement sur 7 communes, Saint-Martin-de-Fontenay, May-sur-Orne, Saint-André-sur-Orne, Laize-Clinchamps, Fontenay-le-Marmion, Le Castelet, Castine-en-Plaine
- 649 élèves sur 24 divisions.
- 570 élèves qui déjeunent au restaurant scolaire
- Un peu moins de 300 utilisent les transports scolaires
- Les élèves de « Le Castelet » représentent 8 % de l'effectif (52 élèves)
- En juin 2020, 85,7 % des élèves de 3^e ont obtenu le Diplôme National du Brevet.

Options

- Anglais LV1 et choix entre Allemand ou Espagnol comme LV2 à partir de la 5^e.
- Particularité, l'option bi-langues Anglais-Espagnol, dès la 6^e (28 places).
- Option Latin à partir de la 5^e.

Sport

Le SIVOS de Saint-Martin-de-Fontenay met le gymnase à disposition du collège. Il aide aussi financièrement pour les sorties scolaires et l'Association Sportive.

Rentrée 2020

Rentrée particulière du fait de la COVID-19, nous regrettons de ne pas avoir accueilli au printemps les élèves de CM2 sur une journée comme nous le faisons chaque année depuis le printemps 2016. De même pour le premier contact avec les familles à la mi-juin lorsque les affectations sont validées par monsieur le Directeur académique.

A ce jour, afin de respecter les contraintes sanitaires, nous ne pouvons pas proposer de Portes Ouvertes comme nous le faisons généralement au mois de février.

Et après...

Le lycée Fresnel de Caen est notre lycée de secteur. En juin 2020, 71 % de nos élèves de 3^e ont intégré une seconde générale et technologique (63,4 % pour la région Basse-Normandie), et 84 % de ces élèves ont rejoint le lycée de secteur.



COLLÈGE DU CINGAL BRETTEVILLE-SUR-LAIZE



Rue Camille Blaisot - 14680 Bretteville-sur-Laize
Tél. 02 31 23 50 66

PERTURBATIONS DE TRANSPORTS : infobus-cdc-jimdo.com

Le collège du Cingal propose aux élèves de nombreux ateliers sur la pause méridienne (chorale, musique, dessin, BD, atelier manga, atelier jardin, atelier médias, funglish club, club Europe, club italien, AS...). De nombreux projets sont mis en place dans l'établissement.



ATELIER MANGA



ATELIER JARDIN

PROJET ÉCOLE



UN POINT SUR LE PROJET ÉCOLE

Après de nombreux et longs échanges entre le cabinet d'architecture, ses partenaires (thermicien, économiste...) et le conseil municipal, le projet se finalise en tenant compte des contraintes budgétaires et des besoins des utilisateurs. Il s'agit de réaliser un bâtiment fonctionnel et agréable.

En septembre 2020, la mairie a finalisé l'acquisition de l'emprise foncière nécessaire à la réalisation du groupe scolaire. Parallèlement à cette acquisition, une régularisation a été effectuée pour les limites de propriétés entre l'espace public (les terrains de foot et de tennis d'une part, la ferme d'autre part).

Le choix du chauffage reste encore à l'étude. La décision finale sera prise rapidement, notamment en tenant compte des opportunités de financement (aides à la transition énergétique, plan de relance...)

De nombreuses règles et lois encadrent toute création de bâtiment public. Nous y sommes bien sûr assujettis et les délais entre le début du projet et sa finalisation sont très étendus. Voici un calendrier prévisionnel des différentes étapes prévues jusqu'à l'inauguration de la nouvelle école (précision : nous n'avons pas la maîtrise des délais d'instruction, de recours... qui peuvent modifier ce calendrier prévisionnel) :

- Dépôt du permis de construire dans les prochaines semaines (janvier-février 2021)
- Appel d'offre septembre 2021
- Début du chantier quatrième trimestre 2021 (pour une durée approximative de 18 mois) ; la première phase sera dédiée à la construction des locaux destinés aux élèves de l'école maternelle

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce projet ; soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que sa réalisation soit effectuée dans les meilleurs délais.



CIMETIÈRES

REPRISE CONCESSIONS DU CIMETIÈRE SECQUEVILLE

La procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon arrive dans sa dernière année. Les arrêtés seront pris au cours du premier trimestre. La reprise physique des concessions concernées pourra être proposée à partir du budget 2022.

FINALISATION TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DU CIMETIÈRE DE GARCELLES-SECQUEVILLE

La deuxième tranche de mise aux normes des allées du cimetière de Garcelles-Secqueville est terminée. L'entreprise Colas qui a réalisé la première tranche a été chargée de mettre en œuvre la dernière partie des allées avec la même technique.

- Coût des travaux : 23 000 € HT

Lors de la réunion du 2 décembre, le conseil municipal a validé la mise aux normes de l'escalier côté monument, consistant à mettre en place une main courante, des nez de marches anti-dérapants, des bandes podotactiles et des contrastes visuels sur certaines marches. L'entreprise Jourdain est mandatée pour réaliser ce travail.

- Coût des travaux : 1 606 € HT

Pour terminer les travaux du cimetière de Garcelles Secqueville, une clôture et un portail seront posés par cette même entreprise Jourdain. Cette clôture est une obligation réglementaire.

- Coût : 2 070 € HT

REPRISE CONCESSIONS CIMETIÈRE SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

La municipalité de Saint-Aignan-de-Cramesnil a constaté l'état d'abandon d'une quarantaine de sépultures lors d'une procédure qui s'est déroulée de 2002 à 2006 (au cours de cette procédure, 2 constats ont été réalisés).



Une décision du conseil municipal de 19 juin 2006 autorise le maire à reprendre et remettre en service les concessions en état d'abandon en vue de nouvelles inhumations. La reprise physique des concessions n'ayant pas été réalisée, le conseil municipal du Castelet a pris la décision le 2 décembre de reprendre lesdites concessions.

Parallèlement, la gestion des trois cimetières sera informatisée. Celle-ci nécessite un travail important de relevés sur le terrain et de mise à jour. Cette activité conséquente est, à ce jour, réalisée par des agents techniques de la commune. A l'occasion de cette informatisation, les concessions qui sont arrivées à échéance, et qui n'ont pas été reconduites pourront, faire l'objet de reprise et remise en service pour de nouvelles inhumations sans procédure particulière hormis contact avec les familles connues. La reprise physique des concessions sera effectuée au cours du premier semestre 2021.



TRAVAUX

AMÉNAGEMENTS STADE « WALTER FALCK »

Dans le cadre de la mise en accessibilité des espaces publics, les travaux nécessaires à la mise aux normes de l'accès extérieur du vestiaire sont réalisés. Une place de stationnement PMR est matérialisée. En parallèle, une plateforme de retournement pour les véhicules de secours (borne incendie) est créée. Le reprofilage du chemin d'accès recouvert d'une couche d'émulsion rend l'accès aux vestiaires plus carrossable. La rampe d'accès au stade est, quant à elle réalisée en enrobé assurant ainsi la pérennité de l'ouvrage.

• Coût des travaux : 24 832 € TTC

Une structure dite de « renforcement gazon » est mise en place sur l'herbe pour faciliter le cheminement des véhicules entre l'entrée du stade et l'ancien terrain de tennis qui est utilisé en parking. Cette structure plastique, assure la portance de véhicules de plus de 8 tonnes.

• Coût de cette structure : 8 313 € TTC

L'évacuation d'un surplus de terre datant de la réalisation des vestiaires, l'arrachage d'une haie de sureaux colonisée par les ronces, le renforcement des tampons de visite de l'épandage des eaux usées ont été réalisés et les surfaces de butts ont été remises en état.



ÉCLAIRAGE CITY STADE GARCELLES

Afin de permettre au club de foot de s'entraîner lorsque les terrains sont fermés pour cause d'intempéries, le city stade a été doté de deux projecteurs. Ces projecteurs sont commandés à partir du vestiaire de foot. L'étude a été réalisée par le SDEC Energie et les travaux ont été confiés à l'entreprise SATO.

• Coût : 9 699,97 € TTC

MOBILIER SALLE DE RÉUNION
MAIRIE DE GARCELLES

La municipalité a décidé de changer le mobilier vieillissant de la salle du Conseil de la mairie de Garcelles-Secqueville qui sert également de salle de réunion et de mariage.

Le choix s'est porté sur des tables abattantes sur roulettes avec freins de fabrication française, près de Honfleur. Nous avons acheté chez le fournisseur OMB Vassard, 25 chaises et 11 tables.

• Coût : 7 907,10 € TTC

ABRIBUS SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Le nouvel arrêt de bus situé à Saint-Aignan-de-Cramesnil n'était pas doté d'un abri pour abriter les usagers des intempéries. C'est désormais chose faite. Le prestataire « Cadres Blancs » qui équipait déjà les arrêts de la commune de Garcelles-Secqueville a aménagé celui de Saint-Aignan. La fourniture, la pose et la maintenance sont à la charge intégrale de la société « Cadres Blancs ». En contrepartie, la municipalité l'autorise à poser et utiliser un emplacement publicitaire au niveau du manoir.

RÉFECTION PEINTURE / SOL
MAIRIE SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Les services administratifs de la mairie ont été réorganisés cette année. Tous les agents administratifs sont regroupés, à Saint-Aignan-de-Cramesnil, siège de la commune du Castelet, simplifiant ainsi les tâches et les échanges. Les permanences de Garcelles-Secqueville sont restées identiques (sauf exception dues à la pandémie et au plan Vigipirate).

Afin d'offrir un meilleur confort, tant au personnel qu'aux usagers, les locaux ont été repeints et le revêtement de sol remplacé.

C'est l'entreprise PLP de Saint-Aignan-de-Cramesnil qui a été retenue pour réaliser ce chantier.

• Coût : 10 292,58 € TTC

INTÉGRATION LOTISSEMENTS
STADE ET BOIS DE GARCELLES II

Dans l'édition de 2020, nous annonçons l'intégration des lotissements du Stade et du Bois de Garcelles II. Bien que le bureau de la Communauté Urbaine ait délibéré pour intégrer ces deux lotissements dans le domaine public, l'acte notarié n'a pu être finalisé faute de signature du lotisseur.

EGLISE DE ST-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Commençant à se dégrader, la porte de la sacristie de l'église a été remise en état. La partie endommagée a été remplacée par l'entreprise Pontais de Garcelles-Secqueville.

Le portail du cimetière a subi une petite rénovation. Il a été repeint par l'entreprise PLP de Saint-Aignan-de-Cramesnil.

• Coût : 1 776 € TTC

Nettoyage intérieur de l'église réalisé par l'entreprise Net'urel.

• Coût : 2 760,96 € TTC

Cet entretien comprend le lavage des vitraux et du sol. Cette prestation a nécessité l'utilisation d'une nacelle pour accéder aux parties hautes de l'église.



ZONES DE RENCONTRE



Le nombre de plaintes quant à la vitesse excessive dans les quartiers est important. Il s'agit majoritairement de riverains qui ne respectent pas l'environnement dans lequel ils se déplacent dès qu'ils circulent en voiture. La commission travaux a travaillé sur la possibilité de mettre en place des zones de rencontres lorsque cela est possible.

L'objectif est de réussir à partager la chaussée entre les piétons et les véhicules.

Une zone de rencontre est un secteur où les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Le stationnement y est autorisé uniquement dans les emplacements matérialisés.

Les premiers secteurs identifiés se situent à Saint-Aignan-de-Cramesnil (Rue des Quesnots, Rue des Iris, Rue des Hauts Vents, Rue des Terres Noires).

A l'exception de la Rue de Terres Noires, ce secteur ne dispose pas de trottoirs en raison de la largeur des rues. Lorsqu'il y a un trottoir, celui-ci doit avoir une emprise de 1,40 m pour répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (fauteuils, poussettes...).

Afin que la lecture de l'espace soit améliorée, quelques aménagements seront mis en place : mise en place de borne J11 (balise plastique blanche), coussin Berlinoise, emplacements stationnement matérialisés...

Les services techniques de la Communauté Urbaine ont été sollicités pour la mise en place des aménagements et panneaux.

TRAVAUX

PANNEAUX DE RUE

Rue des Quesnots (Saint-Aignan-de-Cramesnil)

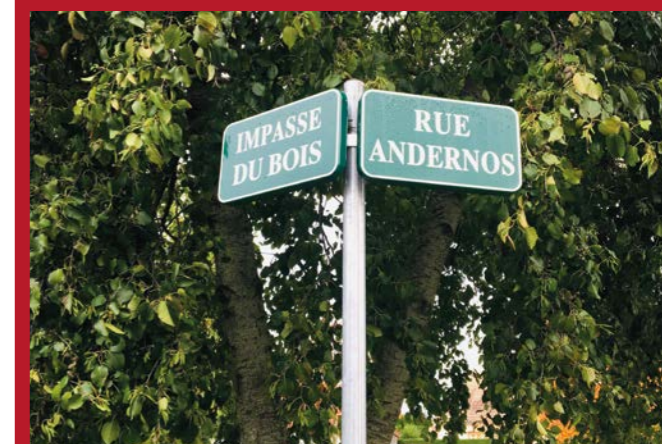
La rue des Quesnots qui a la particularité d'être composée de trois sections, posait des problèmes aux livreurs voire aux véhicules de secours. Des panneaux de rues précisant les numérotations par section sont désormais en place.



Rues de Garcelles Secqueville

Veillissants ou déposés lors des travaux successifs, les panneaux des rues de Garcelles-Secqueville ont été remplacés. Toutes les rues sont de nouveau dotées de plaques réglementaires. Dans un souci d'harmonisation, ces nouveaux panneaux sont sur fond vert (semblables à ceux de Saint-Aignan-de-Cramesnil). Le financement est assuré par la communauté urbaine.

• Coût : 4 913 € TTC

Sens priorité à l'entrée de Garcelles-Secqueville
(direction Tilly-la-Campagne)

La chicane située rue des Chasses (côté Tilly-la-Campagne) destinée à faire ralentir les véhicules entrant et sortant du bourg a été dotée de panneaux signalant le sens de priorité.

Ces panneaux ont été implantés et posés par les services techniques de la Communauté Urbaine.

Les véhicules entrant doivent laisser la priorité aux véhicules sortant. Le non-respect de la signalisation en place est considéré comme un refus de priorité.

EAUX PLUVIALES

Le sud de Caen a été frappé par des épisodes orageux très intenses au mois d'août 2020. Les relevés de pluviométrie font état de précipitations exceptionnelles, à savoir 65 mm en 45 minutes le 12 août et 14 mm en 15 minutes le 16 août. Cela donne une « période de retour » largement supérieure à la centennale pour la pluie du 12 août et environ décennale pour la pluie du 16 août.

Qu'est ce qu'une période de retour ?

Une pluie décennale correspond à une pluie de période de retour de 10 ans, cela signifie que l'intervalle de temps moyen entre deux pluies d'intensité décennale est en moyenne de 10 ans. Plus la période de retour est importante, plus l'événement pluvieux est rare et plus la quantité d'eau tombée est élevée. L'estimation des périodes de retour est obtenue par un traitement des données statistiques locales (Météo France). Attention il s'agit de statistiques. Une pluie de retour décennale peut se produire plusieurs fois sur une année ou jamais en 20 ans. L'évolution du climat doit nous préparer à rencontrer ce type de phénomènes plus fréquemment avec des intensités plus fortes.

Suite à ces épisodes, un inventaire des points posant problème a été réalisé sur le secteur de Plaine Sud. Une campagne de nettoyage des puisards et curage des fossés a été engagée.

Pour la commune du Castelet :

- le fossé de Saint-Aignan-de-Cramesnil situé à l'embranchement de la rue du 7 août 1944 et la rue des Perrées a été reprofilé ;
- le long de la voie communale reliant Saint-Aignan-de-Cramesnil et Garcelles-Secqueville, des « empochements » ont été réalisés ou réhabilités pour permettre à l'eau de s'écouler sur les bas-côtés ;
- à Garcelles-Secqueville, le long de la RD41 (côté golf), empochements réalisés pour collecter l'eau dans la noue d'infiltration située entre la piste et la RD. Les eaux de pluies ruissellent depuis l'entrée du golf pour ensuite traverser le bourg et terminer leur course dans le bassin de la Haie Morin. Ce bassin et les réseaux qui le desservent étaient saturés. Le principe est de traiter le plus en amont possible l'infiltration.
- enfin sur Secqueville (secteur le plus touché), le bassin route de Conteville a été nettoyé, un fossé créé et les collecteurs remplacés. Cette intervention sera suivie d'une étude permettant de déterminer si d'autres ouvrages sont nécessaires. Ce secteur reçoit les eaux d'un bassin versant très important (plus de 200 HA).

Les études et les travaux sont financés par la Communauté Urbaine sur le budget voirie du secteur Plaine Sud. • Coût total des travaux eaux pluviales : 26 000 €.



DÉRATISATION

Des habitants nous ont fait part de présence de rats.

Au-delà de la loi (règlement sanitaire départemental) qui impose certaines règles d'hygiène et de prévention visant à éviter l'introduction des rongeurs dans les habitations et autres lieux de vie, il faut que chacun ait à l'esprit que la dératisation relève de sa propre responsabilité.

Les rats et les souris partagent notre territoire et dépendent presque totalement de nous pour leur subsistance. Ils vont donc s'installer et se reproduire dans toutes les zones encombrées : caves, garages, greniers, dépôts et autres locaux, ainsi que dans les zones isolées ou abandonnées telles que les bâtiments privés et les entrepôts désaffectés, les terrains et les jardins en friches. Il faut également supprimer toute possibilité pour les rongeurs d'accéder à la nourriture. Le stockage de poubelles, l'élevage d'animaux, les composteurs sont autant de sources de nourriture pour les rongeurs.

Pour les composteurs, fermez le couvercle et fixez une grille à maillage étroit à même le sol à l'endroit où il est installé. Pour les éleveurs, limitez la nourriture aux quantités consommées par les volailles et stockez-la dans des récipients étanches.

La collectivité (communauté urbaine) fait procéder aux opérations de dératisation sur les postes de relèvement des eaux usées ainsi que sur le périmètre de la lagune à Saint-Aignan-de-Cramesnil.

La commune ne distribue pas de raticide. Les particuliers peuvent faire appel à des entreprises spécialisées ou piéger eux-mêmes les rongeurs.

Petit rappel aux personnes qui traitent leurs réseaux privés contre les rongeurs : Il ne faut jamais jeter des appâts dans les conduites. En agissant de cette manière, on ne sait absolument pas si l'appât aura une quelconque utilité et, en plus, on pollue les réseaux. La bonne façon de faire consiste à mettre l'appât en suspension, en le maintenant avec un fil de fer contre la paroi du regard, afin qu'il ne touche pas le fond. Vous pouvez ainsi contrôler la consommation du produit et agir de façon efficace.

TAILLE ET ENTRETIEN DES HAIES

Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre. Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres. Les haies doivent toujours être élaguées et entretenues par le propriétaire ou le locataire du terrain sur lequel elle est placée. La réglementation est spécifique concernant les haies mitoyennes.

JARDINS PARTAGÉS

En 2020, la commission développement durable, vie associative et lien intergénérationnel a engagé plusieurs projets. Sur les questions de développement durable, la mairie souhaite davantage intégrer l'écologie dans ses actions.

CRÉATION DE JARDINS PARTAGÉS OU FAMILIAUX

L'année 2020 a été dédiée à l'état des lieux et à la recherche de financement. La réflexion a été nourrie par une visite des jardins familiaux d'Hérouville-Saint-Clair qui proposent dans ces espaces un accès PMR, un poulailler partagé et de nombreuses parcelles cultivées.

L'ambition de la mairie est de reconnecter les citoyens avec la nature et d'utiliser le jardin comme :

- Vecteur de lien et de mixité sociale ;
- Support d'éducation populaire sur l'équilibre alimentaire et l'écologie pour les petits et les grands ;
- Support de développement durable ;
- Solution contre les inégalités d'accès à une alimentation de qualité ;
- Outil d'inclusion auprès des personnes en situation de handicap ou isolées.

Grâce à une subvention de la DREAL et de l'ARS, la mairie a recruté une stagiaire en dernière année de géographie, afin qu'elle réalise une étude de faisabilité et une enquête portant sur les attentes de la population.



Jardins en bac pour personnes à mobilité réduite



Poulailler partagé



Exemple de parcelles cultivées
Photos : Jardins familiaux d'Hérouville Saint Clair

FRELON ASIATIQUE



Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez le à la mairie, qui se chargera de contacter une entreprise agréée pour sa destruction. Le coût de la destruction est pris en charge à hauteur de 30 % par le Conseil Départemental et le solde par la commune.

RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aussi appelé frelon à pattes jaunes. Un peu plus petit que le frelon commun, il est de couleur beaucoup plus sombre, marron et orange. C'est au printemps qu'il convient d'être vigilant à l'installation de son nid, d'une taille modeste, il peut être détruit facilement. Les nids découverts l'hiver seront détruits par les intempéries entraînant la mort des frelons restants. La reine a déjà quitté le nid pour s'abriter dans un endroit « plus sûr ». Le nid découvert l'hiver n'est donc pas réutilisé l'année suivante.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.fredonbassenormandie.fr

Les mesures mises en place pour la destruction systématique des nids de frelons portent leurs fruits, nous nous devons de rester vigilants et de signaler systématiquement tous les nids.

13 nids ont été déclarés et détruits sur la commune du Castelet en 2020.

JOURNÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

26 SEPTEMBRE 2020

1^{ÈRE} JOURNÉE « LE CASTELET PROPRE »

143 kg de déchets ramassés

La 1^{ère} collecte de déchets organisée par la municipalité a été un franc succès. Une soixantaine d'habitants de la commune et des communes avoisinantes se sont mobilisés pour nettoyer le village. Malgré les averses du début de matinée, la population a répondu présent à cet appel écologique et citoyen. 143 Kg de déchets plastiques, canettes, emballages et autres débris ont été récoltés et triés sur place (hors palettes et gros encombrants évacués par ailleurs). C'est dans une ambiance musicale et conviviale que cette action s'est terminée autour d'une collation locale zéro déchet.

Merci au Club Image pour leur reportage photos tout au long de la journée.



Bilan de la collecte des déchets



Concert des Blackberry Jam



CALVADOS

Il y a 35 ans, trois surfeurs de Malibu, conscients de l'urgence de porter la voix de l'Océan auprès du public et des décideurs, ont décidé de créer cette association à but non lucratif. En 1990 Surfrider s'implante en Europe et installe son siège à Biarritz. Aujourd'hui, cette organisation compte plus de 2000 bénévoles répartis sur 12 pays d'Europe dans 46 antennes locales. Dans le Calvados, une trentaine de bénévoles se mobilisent pour accompagner le public lors de collectes de déchets, d'animations pour présenter les impacts de ces derniers et les solutions existantes pour les diminuer, ou encore lors d'interventions de sensibilisation auprès des scolaires.



Surfrider, le jour de la journée de ramassage des déchets au Castelet et fabrication d'éponges Tawashi avec les enfants.

QUELLES SONT LES ATTEINTES À L'OcéAN ?

Aujourd'hui, nos océans sont menacés par divers phénomènes contre lesquels les membres de Surfrider luttent. Ces problématiques sont de différentes natures :

- Les déchets aquatiques composés à 90 % de plastique.
- La qualité des eaux et la santé des usagers : Les produits chimiques utilisés quotidiennement dans de nombreux foyers français et ils ne sont pas traités par les stations d'épuration. Ces produits finissent donc d'abord dans les cours d'eau puis dans les océans.

A travers des dialogues avec les administrations, nous sommes présents pour mettre en avant les impacts sur le milieu marin et discuter des solutions.

COMMENT AGIT-ON ?

- En soutenant les initiatives locales comme les collectes de déchets ainsi qu'une sensibilisation sur l'intérêt de la biodiversité locale présente sur nos littoraux.
- En veillant à réduire la production de déchets. Pour cela, les bénévoles de Surfrider Foundation agissent notamment en sensibilisant et en éduquant les usagers à cette problématique via des animations et des stands. Pour

tendre vers un mode de vie zéro déchet, Surfrider a également mis en place une application mobile gratuite : Ocean's Zero.

- En œuvrant tous les jours pour faire bouger les législations et tendre vers des lois plus respectueuses de l'environnement autant au niveau national qu'au niveau européen et en militant par exemple pour la future loi d'interdiction des plastiques à usage unique en 2021.

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS.

INTERVENTION DE SURFRIDER DANS LES CLASSES DE CM1 ET CM2

La veille, les bénévoles de l'association Surfrider sont venus dans les classes de CM1 et CM2 pour sensibiliser à la pollution des océans et du recyclage. Chaque jour, 20 000 tonnes de plastique vont dans les océans, c'est l'équivalent de deux tours Eiffel. Ils ont expliqué aux enfants comment bien recycler leurs déchets. Même mis à la poubelle, les déchets peuvent quand même terminer dans les océans.

« Les personnes de l'association Surfrider étaient très gentilles ! Elles nous ont bien expliqué que beaucoup d'animaux marins mouraient chaque jour dans les océans car ils avalaient du plastique... et nous, nous mangeons les poissons qui ont mangé le plastique ! »

Dans un deuxième temps, ils ont été formés à la conception de Tawashi, ce sont des éponges créées à partir de vieux tissus, à l'aide de planches cloutées et de chaussettes découpées en lamelles. **« Nous avons tous réalisé nos éponges recyclées, les « Tawashis » et étions heureux de participer à ces ateliers ! »**





ZOOM sur Régis Mikolajczak

Président de l'amicale de Chasse de Garcelles

Né à Garcelles en 1954, passionné de toutes les chasses, 50^e permis en 2020, Régis MIKOLAJCZAK a succédé à Henri SALLÉ à la présidence de la Société de Chasse de 1998 à 2010. En 2011, il devient le Président de l'Amicale de Chasse, une association privée qui se situe sur les terres du Castelet. Depuis 2003, il organise le concours officiel Field-Trial sur perdreaux sauvages.

HISTOIRE DES FIELD-TRIALS DE GARCELLES-SECQUEVILLE

Tout commence au printemps 2003, dans la plaine de Garcelles-Secqueville où a lieu le premier concours sur fields-trials sur perdreaux. A l'époque, M. Mikolajczak était administrateur à la Fédération des Chasseurs du Calvados.

Depuis cette date, chaque année, pendant deux journées en mars, l'association accueille une centaine de chiens continentaux qui participent à ce concours. Le respect de la nature et du gibier sont les principales préoccupations de M. Mikolajczak.

Le concours de Garcelles a acquis ses lettres de noblesse ; bon nombre de participants le placent parmi les plus importants sur le circuit français. Tout a été possible grâce aux agriculteurs et détenteurs du droit de chasse sur Garcelles et les communes environnantes.

Le Fields-trials de printemps apporte une certaine notoriété au niveau national.

Pour une chasse de qualité, il faut du gibier sauvage, un territoire propice à la reproduction des espèces. Tout au long de l'année l'Amicale de Chasse s'efforce d'agrainer, de tailler les bosquets où il y a des points d'eau, et gère le piégeage pour la régularisation des prédateurs. Toutes ses actions sont indispensables pour avoir un territoire giboyeux.

En 2005, les Rencontres Saint-Hubert ont été créées sur notre commune. Ce concours a lieu en automne quand la chasse est ouverte sur faisans posés.

Cela dure 20 minutes :

- Présentation du chasseur, de son chien et de son arme.
- Questions cynégétiques et cynophiles.
- le chasseur peut prélever 2 faisans
- Il faut 50 points sur 100 pour obtenir son Saint Hubert.



Gilles Jouet de Garcelles et la Juge M^{me} Madiot. Field-Trial Bécassine Octobre 2020 à Carentan



Lobo des Landes de Pavée, vainqueur du concours couples Mars 2020



Henri Euzen, Juge du Finistère, Marc Roulé propriétaire, conducteur et vainqueur du Concours Solo et son chien Loustic, Régis Mikolajczak, Guide de Garcelles, Dominique Leikman, Juge Région Centre.



Eddy Coursin De Bretagne, Propriétaire et conducteur de Lobo des Landes de Pavée

EN QUOI CONSISTE CE CONCOURS

Les fields-trials de printemps sont des épreuves de sélection visant à mettre en valeur les chiens et les conducteurs.

Les épreuves regroupent les races britanniques (Setter et Pointer) ou les races continentales, (épagneuls, braques, griffons...)

CONCOURS SOLO

Le chien a 15 minutes pour trouver un couple de perdreaux sauvages. Le juge note les allures, l'arrêt et la sagesse à l'envol et au feu du chien.

CONCOURS DE COUPLE

Pour les chiens qui ne peuvent plus concourir en solo puisqu'ils sont déjà champions sur cette discipline. Obligation d'avoir deux juges pour le couple et lorsqu'un premier chien arrête les couples de perdreaux, l'autre chien à l'obligation de patronner sous risque d'élimination.

Lors de tous les fields, le gibier est sauvage, seuls les concours d'automne sont sur gibier posé.

Il existe plusieurs catégories de concours organisées par les sociétés canines régionales. Pour inscrire, son chien en Field, il faut prévoir un peu d'entraînement, un carnet de travail et une licence pour le propriétaire conducteur.

Prochain rendez-vous les 14 et 15 mars 2021

Je tiens à remercier Madame la Maire du Castelet et le Conseil Municipal pour l'aide qu'ils nous apportent, en prévision de 2023 / 2024, d'un grand concours national qui se réunira au Castelet, la Mecque de l'Épagneul breton et le Derby des Jeunes (Environ 300 chiens sur deux jours).

Régis Mikolajczak

QUELQUES CHIENS NORMANDS QUI ONT RÉUSSI AU NIVEAU NATIONAL ET MONDIAL



Karine Lanoë et Gini du Domaine Sainte Anne, Championne de Printemps, de Gibiers sauvages, d'Automne, 2 fois championne de France des Rencontres St-Hubert (7^e en Serbie 2016, 4^e en France 2018 au Championnat du monde 22 Nations).



Trois Normands au barrage après avoir obtenu tous les 3 le CACT sur perdreaux sauvage à Garcelles-Secqueville.



Jérôme Lanoë et Jaseur du Bois des Ecrivains, Champion de Printemps, de Gibiers sauvages, d'Automne, Champion International de Bécasse 2019 en individuel et par équipe. Grand gagnant du Challenge Léon Lelouet 2017-2018 et 2019. Désormais ce challenge lui appartient et est remis en jeu sous son nom « Jaseur du Bois des Ecrivains EBM 2020 ».



Ludovic Lefrançois et Laïka de la Souce Saint-Quentin, Championne de Printemps, de Gibiers sauvages, d'Automne, Grande Gagnante du Derby des Jeunes 2016.

MONOXYDE DE CARBONE LES BONS GESTES

GAZ INCOLORE, INODORE, TOXIQUE ET MORTEL

Première cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel). Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

Les appareils qui peuvent dégager du monoxyde de carbone



AGIR SUR LES APPAREILS À COMBUSTION

Avant l'hiver :

- Faites contrôler et entretenir vos appareils de combustion à usage de chauffage et de production d'eau chaude ;
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

Pour votre sécurité, faites réaliser ces opérations par un professionnel qualifié.

Toute l'année :

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité ;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro, ...) ;
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage, ...) des matériels (groupe électrogène) ou moteurs (scooter, moto, voiture, ...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

AGIR SUR SON COMPORTEMENT

Des pratiques de bon sens :

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle de votre logement (entrée d'air neuf et sortie d'air vicié) ;
- Aérez quotidiennement pendant 10 minutes minimum les pièces de vie de votre logement (salon, salle de séjour, chambres, ...).

Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.

FAIRE LES BONS GESTES

En cas de soupçon d'intoxication au CO :

- Premiers symptômes : maux de tête, vertiges, nausées, vomissements
- Aérez immédiatement les locaux ;
- Evacuez rapidement les lieux ;
- Appelez les secours :
 - SAMU : **15**
 - POMPIERS : **18**
 - N° D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : **112**
 - PAR SMS POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES : **114**



POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur : www.prevention-maison.fr
- Le site internet de l'ARS de Normandie avec sa page dédiée à l'environnement intérieur, accessible dans la rubrique « Santé et prévention » au sein de l'onglet « Santé et environnement ». On y retrouve tous les documents de communication et d'information à télécharger : brochures, dépliants, guides, affiches, spots radio, vidéos, ... www.normandie.ars.sante.fr



SMICTOM

CALENDRIER DE COLLECTE (1^{ER} TRIMESTRE 2021)

A compter du 1^{er} avril 2021, la Communauté Urbaine Caen la mer assurera directement la collecte des déchets sur le territoire du Castelet selon les modalités de collecte actuellement en vigueur.

Vous disposerez donc de **nouveaux services** :

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE CAEN LA MER
À partir du 1^{er} avril 2021, vous aurez accès aux sept déchèteries communautaires (Bretteville-l'Orgueilleuse, Bretteville-sur-Odon, Colombelles, Fleury-sur-Orne, Hermanville-sur-mer, Mouen et Ouistreham).

Elles seront accessibles gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Toutes les conditions d'accès sont disponibles sur le site internet de Caen la mer rubrique « collecte des déchets ».

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR APPEL
Pour les personnes âgées de 75 et plus, et pour les personnes en situation de handicap, vous pourrez bénéficier d'un service gratuit de collecte à domicile des encombrants sur rendez-vous. Pour vous inscrire, vous pourrez contacter le service des déchets ménagers.

COMPOSTAGE
Si vous habitez en résidence individuelle, Caen la mer met à votre disposition un composteur. Vous pouvez vous inscrire en ligne via le formulaire accessible sur le site internet www.caenlamer.fr ou contacter le service des déchets ménagers. La fourniture du composteur est gratuite, dans la limite d'un composteur par foyer.

Collectes

- Collecte des **ordures ménagères**
- Collecte des **déchets recyclables**
- Présence de la **benne à déchets verts, à Garcelles**
- Présence de la **benne à déchets verts, à Secqueville et à Garcelles**

IMPORTANT : toujours sortir son bac/sac la veille au soir, de manière visible sur la voie publique



SYVEDAC

COLLECTE DES DÉCHETS

La Communauté urbaine Caen la mer a mandaté la société Conteneur pour effectuer une enquête auprès des habitants du territoire en vue de leur remettre gratuitement en 2021 un bac à couvercle jaune pour la collecte des emballages recyclables et des papiers.



Ce bac offrira une meilleure capacité de stockage en assurant ainsi un meilleur confort d'utilisation pour les habitants. Plus de sacs à porter et à stocker : il suffira de remplir le bac avec les déchets recyclables en vrac.

Son volume sera déterminé par le nombre de personnes dans le foyer et par la production moyenne de déchets. Cette enquête permet également de recenser les bacs déjà présents à chaque adresse. Caen la mer mettra à disposition de chaque pavillon un bac à couvercle jaune lorsque cela est possible. La plupart des immeubles ainsi que les gros commerces disposent déjà de ce système de collecte.

Débutée mi-août, l'enquête s'étend jusqu'à début décembre. Tous les foyers sont enquêtés sur cette période, il n'est donc pas nécessaire de contacter le

service des déchets ménagers. En cas d'absence lors de leur passage, un avis d'enquête est déposé dans les boîtes aux lettres, vous invitant à répondre à l'enquête directement par e-mail à bacs.dechets@caenlamer.fr ou par téléphone au 02 31 35 82 38.

Vos réponses permettront d'adapter la contenance du bac en fonction de la composition de votre foyer. Une distribution des bacs est prévue de janvier à mars 2021. Grâce à cette démarche de conteneurisation, Caen la mer souhaite limiter l'impact environnemental en supprimant le réapprovisionnement et la distribution de sacs jaunes.

L'utilisation de bacs permet d'être encore plus respectueux du cadre de vie en évitant la dispersion des sacs et/ou de leur contenu sur la voie publique.

BON A SAVOIR !
A compter du 1^{er} avril 2021, tous les emballages et les papiers se trient et se recyclent.

A compter du 1^{er} avril 2021, la Communauté urbaine Caen la mer fait évoluer les consignes de tri des déchets sur son territoire pour répondre aux objectifs de développement durable fixés par la Loi de Transition Ecologique et de Croissance Verte (LTECV).

D'une manière générale, le passage en extension des consignes de tri permet d'améliorer le recyclage des déchets et de simplifier le tri au quotidien.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES POUR LE CASTELET (à partir du 1^{er} avril 2021) :

Afin d'améliorer la collecte en porte à porte des ordures ménagères dans votre commune, et de répondre aux obligations en matière de prévention des risques pour le travail des agents de collecte, Caen la mer mettra à disposition des usagers un bac à couvercle gris, le volume du bac sera déterminé en fonction du nombre de personnes vivant dans le foyer. Le remplacement de la collecte en sacs transparents par une collecte en bacs, assure un meilleur confort d'utilisation aux habitants (plus de sacs à porter, il suffira de faire rouler son bac). Les habitants devront se munir de sacs gris classiques afin de les présenter bien fermés dans le bac gris.

Plus d'infos sur : caenlamer.fr ou 02 31 304 304

GARCELLES-SECQUEVILLE

SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

JANVIER			FÉVRIER			MARS		
1	V	Jour de l'an	1	L	Ella	1	L	Aubin
2	S	Basile	2	M	Présentation	2	M	Ch. le Bon
3	D	Geneviève	3	M	Blaise	3	M	Guinolé
4	L	Odon	4	J	Véronique	4	J	Casimir
5	M	Épiphanie	5	V	Agathe	5	V	Olive
6	M	Méline	6	S	Gaston	6	S	Colette
7	J	Raymond	7	D	Eugénie	7	D	Félicité
8	V	Lucien	8	L	Jacqueline	8	L	Jean de Dieu
9	S	Alix	9	M	Apolline	9	M	Françoise
10	D	Guillaume	10	M	Arnaud	10	M	Vivien
11	L	Pauline	11	J	ND de L.	11	J	Rosine
12	M	Tatiana	12	V	Félix	12	V	Justine
13	M	Yvette	13	S	Béatrice	13	S	Rodrigue
14	J	Nina	14	D	Valentin	14	D	Mathilde
15	V	Rémi	15	L	Claude	15	L	Louise
16	S	Marcel	16	M	Julienne	16	M	Bénédictine
17	D	Roseline	17	M	Alexis	17	M	Patrice
18	L	Prisca	18	J	Bernadette	18	J	Cyrille
19	M	Marius	19	V	Gabin	19	V	Joseph
20	M	Sébastien	20	S	Aimée	20	S	Printemps
21	J	Agnès	21	D	Damien	21	D	Clémence
22	V	Vincent	22	L	Isabelle	22	L	Léa
23	S	Barnard	23	M	Lazare	23	M	Victorien
24	D	Fr. de Sales	24	M	Modeste	24	M	Catherine
25	L	Corv. S. Paul	25	J	Roméo	25	J	Annunciation
26	M	Paule	26	V	Nestor	26	V	Larissa
27	M	Angèle	27	S	Honorine	27	S	Habib
28	J	Th. d'Aquin	28	D	Romain	28	D	Gontran
29	V	Gildas	29	L	Gwladys	29	L	Gwladys
30	S	Martine	30	M	Amédée	30	M	Amédée
31	D	Marcelle	31	M	Benjamin	31	M	Benjamin



VOS NOUVEAUX ÉLUS COMMUNAUTAIRES

À l'occasion du premier conseil, le 9 juillet 2020,
Caen la mer a élu son Président, ses Vice-Présidents et a défini son organisation.

Territoire fédérateur où littoral, urbain et rural ne font qu'un, Caen la mer puise sa force dans cette diversité. Fière de son histoire et tournée vers l'avenir, la Communauté urbaine regroupe des communes appartenant à un bassin de vie commun qui élaborent et conduisent ensemble un projet de territoire.

Parmi ses principales compétences :

- L'aménagement de l'espace communautaire (voirie, espaces verts, urbanisme, ...).
- Le développement économique.
- L'animation du territoire (tourisme, sport, culture).

- Les déplacements et mobilités.
- L'habitat et la politique de la Ville.
- Les services d'intérêt collectif (eau et assainissement, énergies, collecte et gestion des déchets ménagers, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores).

Caen la mer est mobilisée jour après jour pour favoriser le rayonnement de son bassin de vie tout en facilitant le quotidien de ses habitants en proposant des services de proximité et des équipements de qualité.



LE MOT DU PRÉSIDENT DE CAEN LA MER

Tous les élus de Caen la mer sont unis par le même attachement au territoire et ont conscience de partager un destin commun. Nous devons être guidés par la même vision communautaire, tout en respectant les spécificités de chacun. La diversité des communes (rurales, urbaines, grandes et petites) constitue une véritable richesse à laquelle nous devons être particulièrement attentifs. Préserver l'autonomie de chacun, tout en portant des projets que nous ne serions pas capables d'assumer seuls, telle est selon moi, l'ambition de la communauté urbaine.

Joël Bruneau

LA GOUVERNANCE

LE PRÉSIDENT : Joël BRUNEAU

LES 15 VICE-PRÉSIDENTS

- 1^{er} : Rodolphe THOMAS - *Emploi, Economie Sociale et Solidaire (ESS), politique de la Ville*
- 2^e : Hélène BURGAT - *Transition écologique*
- 3^e : Philippe JOUIN - *Administration générale et ressources humaines*
- 4^e : Michel PATARD-LEGENDRE - *Habitat et gens du voyages*
- 5^e : Michel LAFONT - *PLUi et urbanisme réglementaire*
- 6^e : Romain BAIL - *Ports, littoral et tourisme*
- 7^e : Florence BOUCHARD - *Solidarité territoriale*
- 8^e : Marc POTTIER - *Culture*
- 9^e : Patrick LECAPLAIN - *Espace public*
- 10^e : Jean-Marie GUILLEMIN - *Cycle de l'eau (GEMAPI et digues)*
- 11^e : Dominique GOUTTE - *Développement économique, zones d'activité et recherche, enseignement supérieur*
- 12^e : Marc LECERF - *Environnement, énergies, collecte et valorisation des déchets*
- 13^e : Nicolas JOYAU - *Mobilités*
- 14^e : Franck GUEGUENIAT - *Attractivité, communication et numérique*
- 15^e : Emmanuel RENARD - *Aménagement de l'espace*

LES 2 RAPPORTEURS GÉNÉRAUX

- 1^{er} Rapporteur Général : Aristide OLIVIER - *Sports, finances et commande publique*
- 2^e Rapporteur Général : Béatrice TURBATTE - *Politique contractuelle et services communs*

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il comprend 61 membres dont le président et 15 vice-présidents. Le bureau a la capacité d'adopter des délibérations dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées par le conseil communautaire.

LE REPRESENTANT DU CASTELET

Patrick LESELLIER, 2^e Adjoint à la Ville du Castelet, est également membre du Conseil communautaire de Caen la mer et membre du bureau délégué à l'entretien durable des espaces verts.

POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT:

Un seul endroit, la Maison de l'Habitat



PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Caen la mer a lancé en octobre dernier le Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat aux côtés de ses partenaires financiers : l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat, la Région Normandie, Action Logement et Procvivis. Un coup de pouce supplémentaire pour rénover les logements privés.

Afin d'accélérer la rénovation des logements privés, un Programme d'Intérêt Général (PIG) est lancé à l'automne 2020, en partenariat avec l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat). Prévu jusqu'en 2025, ce dispositif propose des conseils et aides financières à la rénovation pour les ménages propriétaires de leur logement (sous conditions de ressources), les propriétaires bailleurs (sous conditions d'encadrement de loyers) et pour les copropriétés éligibles. Ce programme concerne les travaux visant à isoler le logement ou changer son mode de chauffage pour gagner en confort et réduire ses factures ; adapter le logement à la perte d'autonomie, engager une réhabilitation lourde de son logement, réhabiliter un logement mis en location, ou encore rénover les parties communes de sa copropriété. L'Etat, la Région Normandie, Action Logement et Procvivis se joignent à Caen la mer afin d'accompagner financièrement ce nouveau dispositif.

A QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME ?

A Caen la mer, ce nouveau dispositif s'adresse à tous les propriétaires ou futurs propriétaires d'une résidence principale (sous conditions de ressources) ainsi qu'aux propriétaires bailleurs d'un logement locatif avec encadrement du loyer et pour des locataires sous plafonds de ressources. Il concerne aussi les syndicats de copropriétés privées répondant aux critères de performance énergétique et connaissant des impayés de charges.

DES AIDES FINANCIÈRES, MAIS PAS SEULEMENT !

Avec la Maison de l'Habitat de Caen la mer comme interlocuteur privilégié, les usagers pourront bénéficier de conseils quel que soit leur projet. Ensuite, si le projet est éligible au PIG, la Maison de

l'Habitat proposera un accompagnement gratuit par un conseiller partenaire pour le montage du dossier. Le PIG permet également d'accéder à des aides financières pouvant atteindre 50 % du montant des travaux ainsi que de bénéficier d'avantages fiscaux pour les propriétaires bailleurs. Pour y prétendre, il faudra attendre l'accord des différents organismes financeurs avant d'entamer les travaux.

DES CONSEILLERS PARTENAIRES MISSIONNÉS PAR CAEN LA MER

Des conseillers partenaires de la Maison de l'Habitat sont missionnés dans le cadre de ce programme pour accompagner les ménages éligibles dans leur projet de rénovation. Il s'agit de trois associations locales : Soliha Territoires en Normandie, CDHAT et Biomasse Normandie. Leur expertise pour identifier les travaux nécessaires, bâtir le plan de financement et solliciter les différentes aides publiques, sera mise au service des habitants de Caen la mer. L'orientation des ménages et les prises de rendez-vous se feront directement par la Maison de l'Habitat.

TOUT SAVOIR SUR LA MAISON DE L'HABITAT

Un guichet unique pour vos questions sur l'habitat et le logement

Située au rez-de-chaussée du siège de la Communauté urbaine, la Maison de l'habitat Caen la mer est le guichet unique pour répondre à toutes les questions concernant le logement et l'habitat. Que ce soit pour des questions sur la location, l'accession, la rénovation, le droit locatif... Elle conseille, informe et oriente gratuitement les habitants selon leurs besoins et situations.

A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

À tous les habitants de Caen la mer ! Que vous soyez en recherche d'un logement, déjà locataire ou propriétaire de votre logement, ou encore dans un projet d'achat immobilier, l'équipe de la Maison de l'habitat Caen la mer vous recevra pour répondre à vos questions.

COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

La Maison de l'habitat Caen la mer vous reçoit toute l'année sans rendez-vous, du lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le vendredi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h (hors jours fériés). La Maison de l'habitat Caen la mer organise également des événements comme les « 3 jours de l'éco-rénovation » et « la semaine de l'accession à la propriété ».

EN CHIFFRES

En 2019, plus de 7 500 sollicitations ont été enregistrées et traitées par la Maison de l'habitat Caen la mer. Les demandes concernant les aspects d'amélioration de l'habitat (rénovation, économies d'énergie) ne cessent de progresser d'année en année.

Maison de l'Habitat
16, rue Rosa Parks à Caen
(siège de Caen la mer aux Rives de l'Orne)
Tél. 02 31 38 31 38 - maison.habitat@caenlamer.fr

ÉVOLUTION DES LIGNES TWISTO POUR LE CASTELET

L'ancienne ligne 15 des Bus Verts est devenue la ligne Twisto 35. Depuis qu'elle a intégré le réseau Twisto, rien n'a changé, sauf son numéro !

- La commune du Castelet est également desservie par le **Résago 3** qui permet de compléter la desserte de la commune en heures creuses du lundi au dimanche. Ce service nécessite une réservation préalable par téléphone, jusqu'à 2h avant le départ.
- Afin de pouvoir rentrer plus tardivement le vendredi et samedi soir, le service **Flexo de soirée 7** propose deux départs depuis l'arrêt Tour Leroy en centre-ville de Caen à 22h30 et 00h30.
- Enfin, la **ligne 137** continue de desservir la commune et permet des liaisons du lundi au vendredi vers le collège Senghor à lfs.

Retrouvez toutes les informations sur twisto.fr



UNE E-BOUTIQUE POUR FACILITER VOS DÉMARCHES



Grande nouveauté de la rentrée dernière, le réseau Twisto propose désormais aux clients de réaliser toutes leurs démarches de chez eux grâce à la nouvelle e-boutique twisto.fr :

- Création de la carte Twisto Atoumod en quelques clics puis réception à domicile en moins de 10 jours ouvrés.
- Rechargement d'un titre ou d'un abonnement (paiement comptant uniquement) sur la carte Twisto Atoumod.
- Déclaration en ligne d'un statut scolaire ou Plan de Déplacement Entreprise (PDE).
- Suivi des commandes.
- Visualisation du contenu de la carte Twisto Atoumod.
- Gestion de ses coordonnées personnelles (modification de son adresse postale...).

L'ensemble du parcours d'achat est entièrement sécurisé, tout comme le paiement en ligne par carte bancaire ou Paylib. A noter aussi, le titre ou l'abonnement est chargé à distance sur la carte Twisto Atoumod. Pour l'enclencher, il suffit de présenter sa carte sur un distributeur automatique de titres présent aux stations Tramway et principaux arrêts de bus ou sur un valideur d'un véhicule Twisto.

1 SMS = 1 TICKET

Comment ça marche ?

- Envoyer 1H ou 24H au **93500** et recevez votre ticket SMS 1 Heure ou 24 Heures. Valable à compter de la réception du SMS, sur tout le réseau Twisto respectivement au prix de 1,50€ ou 4€.
- Le prix du ticket est directement débité sur votre facture d'opérateur mobile ou déduit du compte prépayé sans surcoût.
- Lors de la montée, veillez à bien présenter votre SMS à l'Agent de conduite. En cas de contrôle, le vérificateur scannera le code inscrit sur votre SMS, il s'assurera ainsi de la validité de votre titre.

Voir conditions sur twisto.fr



UNE ANNÉE PARTICULIÈRE...

Pendant la période de confinement, Musique En Plaine a su mettre sur pied une nouvelle organisation, évitant ainsi toute rupture pédagogique, grâce à la mise en place de classes virtuelles pour la formation musicale, la chorale et les cours individuels.

Que ce soit pour les musiques actuelles ou le classique, nos ressources numériques et nos compétences en matière de montage vidéo ont permis aux groupes, aux ensembles et à la chorale d'enregistrer de leur domicile, avec la participation active des parents et le cas échéant, de publier leurs travaux en ligne.

...UNE RENTRÉE AU TAQUET !

Les élèves, dont l'attachement à la vie culturelle est fort, se sont donc réinscrits massivement pour cette rentrée 2020. MEP compte en effet 247 élèves répartis sur 26 communes du territoire de Caen la mer et 9 hors Communauté urbaine.

La reprise des activités individuelles, collectives, les résidences d'artistes, les concerts et les auditions se font malheureusement sans public, afin d'observer les mesures sanitaires en vigueur. C'est pour cette raison que les temps forts seront articulés cette année autour des productions collectives et de la diffusion des captations vidéo.



CONTACTS : 02 14 37 28 90 - 4 Bd des Nations 14540 Bourguébus
<https://musique-en-plaine.jimdo.com> - musiqueenplaine@caenlamer.fr

LES ASSOCIATIONS DU CASTELET

L'équipe municipale a rencontré les présidents d'associations afin de les encourager dans leur mission d'animation du territoire et les remercier pour leur engagement pour la commune. Peu d'actions ont pu se tenir en raison du contexte sanitaire mais la mairie en a profité pour engager un travail d'état des lieux des locaux mis à disposition des associations. Elle a relevé les travaux devant être effectués pour garantir la fonctionnalité des lieux et la sécurité des publics accueillis puis procéder à la signature d'une nouvelle convention avec chaque association.

ASSAC

LE BILAN SPORTIF POUR LA SAISON 2019/2020 A ÉTÉ TRONQUÉ PAR L'ARRÊT DES COMPÉTITIONS EN MARS.

L'équipe A se classe 4^e en D3 de district et la B 9^e en D4. Nos jeunes U15 et U18, en entente avec Muance, n'ont malheureusement pas pu faire leurs championnats de printemps.

Avec 50 licenciés nous avons démarré la saison 2020 / 2021 en ayant une baisse de 30 % d'effectif, liée à la crise sanitaire comme beaucoup de clubs. Cette baisse d'effectif impacte principalement les équipes de jeunes. Le président remercie l'entraîneur Logan Gouet qui quitte le club pour mutation professionnelle en Corse. Il est remplacé par Pierre Maxence Moire pour l'équipe A et par Xavier Bunel, qui intègre le club, pour la B. Les deux équipes sont engagées dans les mêmes championnats de district avec pour objectif la montée en D2 pour la A et de figurer à la meilleure place possible pour la B. Pour les jeunes nous avons uniquement constitué une équipe U18 en entente avec le Cingal, Bretteville-sur-Laize. Elle est dirigée par Frederik Ribel, qui joue également en sénior. Les matchs séniors ont lieu tous les dimanches, en alternance, au stade Walter Falk à Saint-Aignan. Les U18 évoluent soit à Grainville Langannerie soit à Saint-Germain-le-Vasson. Nous vous attendons pour encourager nos joueurs.

Pour cette saison, je remercie nos sponsors qui continue de nous épauler : Défibat (Fleury-sur-Orne), Maison CTN (Carpicquet), Entreprise Maçonnerie Agostinis (Ver-sur-Mer), Logisvert (Cauvicourt), Entreprise Hamel (Cinteaux), Crédit Agricole (Bretteville sur Laize) et GTA14 (St Aignan).

Pour l'avenir de nos manifestations, nous sommes un peu dans l'inconnu, nous espérons pouvoir organiser notre loto à Grainville Langannerie ainsi que les traditionnelles retransmissions des matchs de l'euro de foot des champions du monde en juin. L'équipe d'animation du bureau se penche également sur d'autres activités à mettre en place. Nous vous tiendrons informés via le flash info du Castelet.

Je remercie les mairies du Castelet et de Grainville Langannerie pour l'entretien des terrains, le traçage et pour leur aide financière.

LE BUREAU SE COMPOSE

- Président : Raymond Evandre assisté de Stan Juin
- Trésorier : Laurent Cadiou assisté de Lucas Heuzé
- Secrétaire : Maryse Payen assisté de Rudy Guillois
- Buvette : Maryse Payen, Pauline Lechasles et Patrice Moire
- Communication - sponsoring : Thibault Avignon et Brandon Biou
- Sportif : Pierre Maxence Moire, Xavier Bunel et Frédéric Ribel
- Arbitre : Sébastien Locard pour sa 15^{ème} saison

De la part des bénévoles et joueurs je vous souhaite une bonne fin d'année.

Raymond Evandre
LE PRÉSIDENT

CONTACT :

- 06 15 75 15 81
- 529150@fnfoot.com



MSL

SAISON 2020-2021

Pour cette saison 2020/2021 le MSL comptabilise 105 licenciés répartis comme suit :

- 69 joueurs seniors • 8 dirigeants • 4 dirigeantes • 2 arbitres • 2 équipes seniors engagées en D2 et D3 • 1 équipe vétérans
- 6 enfants catégorie U6 : U7 • 15 enfants catégorie U8 : U9 • 1 jeune féminine qui attend d'autres filles de son âge

Pour le moment les championnats séniors restent en stand-by et il n'y a aucune date de reprise prévue. Nous attendons les consignes du gouvernement et du district de football. Nous avons repris l'école de foot avec une trentaine d'enfants avec des consignes strictes (pas de vestiaires, douches, goûter, contacts physiques et port du masque pour les dirigeants sauf sur le terrain) pas de plateau les samedis matin jusqu'à nouvel ordre.

Nous profitons de cette parution pour remercier nos bénévoles : Biloune, Daniel, Christophe, Jacky et Michel qui s'investissent tous les mercredis après-midi et les samedis matin (en temps normal).

Nous avons été obligés d'annuler les manifestations que nous avons prévues (repas, tournoi de pétanque, tournoi de foot). Nous avons conservé pour le moment la date du 23 mai pour notre foire aux greniers. Nous espérons, malgré la pandémie, reprendre notre activité très vite, cela nous impacte tant au niveau sportif que financier.

CONTACTS :

- Christophe Féron, Président : 06 08 51 60 87
- Jacky Bazin, Responsable école de foot : 06 88 74 14 36
- Michel Bacon, Vice Président : 06 16 08 20 39
- Dominique Chatry, Trésorier : 07 67 19 62 13

Christophe Féron
LE PRÉSIDENT





ANIM.COM

L'association ANIM.COM de Saint-Aignan-de-Cramesnil a, comme tout le monde, connu une année 2020 bien particulière ! Une année plus qu'au ralenti puisqu'une seule animation a pu avoir lieu cette année, le Marché de Noël, le 5 décembre 2020, organisé avec la participation de 3 exposants, dont un stand en faveur du Téléthon.

Nous remercions les bénévoles qui sont toujours prêts à oeuvrer pour le bon déroulement des manifestations.

S O P H I E
A
N
D A V I D
R
I
N A T H A L I E
E



M I C H A E L
A
N
O
N
M O N I Q U E
T
B
A
T
R
I
C
E



DEUDEUCH CLUB

Comme toutes les associations, le Deudeuch' Club a vécu une année 2020 semée d'embûches, entre interdictions de circuler et rassemblements annulés. Toutefois, le club a pu participer, cet été, au Salon Auto Moto Rétro de Rouen, un des très rares salons maintenus, et a exposé une 2CV4 de 1972 restaurée comme à l'origine.

Une autre date marquante a été le samedi 26 septembre, jour de la collecte des déchets de bord de routes du Castelet. Une demi-douzaine d'adhérents étaient heureux de venir rencontrer d'autres bénévoles à cette occasion, et la 2CV camionnette a été bien mise à contribution.

Confinement oblige, le lien entre les adhérents du Deudeuch' Club s'est appuyé aussi sur son journal interne, le Petit Caennais, publié à deux reprises cette année. Une newsletter hebdomadaire "Infos du fond du garage" a également été conçue et diffusée lors du premier confinement.

Une activité associative réduite au strict minimum, donc, et que nous espérons tous développer en pleine santé, dès l'an prochain !



Thomas Houdan
LE PRÉSIDENT

CONTACT :

- 10 rue de l'Avenir - Garcelles-Secqueville - 14540 LE CASTELET
- 06 51 80 61 43 - deudeuchclub.caen@laposte.net • www.2cvcaen.org

AMICALE DES ANCIENS

Plutôt que de rester devant la télévision pendant des heures,

VENEZ AU CLUB DES ANCIENS POUR JOUER À LA BELOTE OU AUX TRIOMINOS.

Tous les vendredis de septembre à fin juin, nous nous retrouvons à la mairie de Garcelles-Secqueville de 14h30 à 18h
L'après-midi se termine par un goûter.

SI LA SOLITUDE VOUS PÈSE, VENEZ NOUS REJOINDRE.

Jean Daireaux
LE PRÉSIDENT



Ne sachant pas ce que 2021 nous réserve, nous ne nous engageons pas vers les manifestations futures... mais soyez assurés de tout notre dévouement, courage et plaisir pour la mise en œuvre de celles-ci, si jamais elles doivent avoir lieu. Nous vous souhaitons une belle année 2021... Prenez soin de vous !

L'équipe d'Anim.com

FAMILLES RURALES

Association de Bourguébus et sa région.

LES ACTIVITÉS FAMILLES RURALES

L'association propose ses activités sur 5 communes : Bourguébus, Castine-en-Plaine, Grentheville, Le Castelet, Soliers. En partenariat avec celles-ci (subventions, prêts de salle...), une équipe de 15 bénévoles, 4 salariés, 4 prestataires et un animateur proposent 12 activités :

- Bibliothèque • Club de l'Amitié • Scrapbooking
- Ateliers Loisirs Créatifs • Danse Contemporaine Enfant
- Théâtre Enfant • Jeux d'Echecs
- Randonnée Pédestre • Sophrologie • Yoga
- Gymnastique Douce
- Gymnastique Dynamique à Garcelles le mercredi à 19h

LES ÉVÉNEMENTS FAMILLES RURALES

- Bibliothèque : échange avec l'école de Bourguébus, journées portes ouvertes à thèmes avec les adhérents
- Danse : spectacle de fin d'année
- Théâtre : représentation de fin d'année
- Participation au téléthon, fête de la Saint-Jean...

CONTACTS :

- Suivez-nous sur Facebook : Familles Rurales Bourguébus
- Mail : famillesruralesbourguebus@gmail.com
- Téléphone : 02 31 90 25 82

CLUB IMAGES



SAISON 2019-2020

Notre rentrée en septembre 2019 avait bien démarré avec comme depuis maintenant assez longtemps le cours photo du vendredi à 18h30 qui était maintenant, où les novices peuvent progresser à leur rythme. Nous avons travaillé essentiellement sur le logiciel Photoshop avec des cours à la demande des membres ou imposés par le formateur.

Sur le 1^{er} week-end de novembre à la salle des fêtes de Saint Aignan, le club images a organisé son 13^e Salon du French Digital Tour avec comme juges M^{mes} Brigitte Jean, Benjamine Scalvenzi et M. Jean Louis Chatelais. Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance studieuse et bon enfant.

Jusqu'à début mars 2020, nous avons pu pratiquer notre loisir préféré. Puis est arrivé ce virus et le 1^{er} confinement imposé qui a arrêté net nos différentes activités de mi-mars à début mai 2020. Nous avons repris nos activités au travers des sorties en mai jusqu'en juillet. Nous avons été, tour à tour à Caen, au

château et ses environs, dans les parkings souterrains, au tribunal, autour du Cargo et de la nouvelle bibliothèque, dans les escaliers de Caen, à Ouistreham et ses cabines... Plus proche nous avons participé au reportage "Journée de ramassage des déchets" organisé par la commune.

En juin, nous devions faire notre exposition annuelle à la salle des fêtes de Saint-Aignan, malheureusement celle-ci a dû être annulée.

Nous avons aussi eu les faits marquants suivants : l'achat d'un nouvel ordinateur, et l'achat d'une nouvelle imprimante.

Notre assemblée générale ordinaire a eu lieu le 2 octobre 2020 avec l'ensemble des membres et la présence de Céline Collet responsable des associations pour la mairie.

Le 28 octobre 2020, 2^e confinement imposé !! En novembre, nous avons notre 14^e Salon du French Digital Tour, au vu de la présence de juges espagnols et belges, la décision a été prise de faire les jugements par internet.



Une année riche en pratiques photographiques mais qui malheureusement n'a pas pu être partagée avec l'ensemble des habitants de la commune, car nos deux activités majeures ont dû être annulées.

Nous ne désespérons pas pour 2021, de vous montrer nos travaux au travers de notre exposition annuelle les 12 et 13 juin 2021 et de notre Salon du French Digital Tour les 13 et 14 novembre 2021 à la salle des fêtes de St Aignan de Cramesnill.

Le Club Images remercie vivement la mairie Le Castelet, pour le soutien qu'elle nous apporte. Venez nombreux nous soutenir lors de nos différentes manifestations.

José Manuel Pires Dias
LE PRÉSIDENT |



FERME SAINT-VAAST Fibre de lin



85% du lin mondial est cultivé en Europe de l'Ouest. La France fournit 61% de la production mondiale de lin textile et la Normandie est la première région productrice de lin fibre. 10 642 hectares de lin sont cultivés dans le Calvados et le Castelet est au cœur d'une zone de production qui s'étend de Caen à Amsterdam.

A compter du semis, entre mars et avril, il faut seulement 100 jours à la plante pour s'épanouir avant l'arrachage. Une floraison matinale et éphémère où chaque fleur ne vit qu'une journée, mais toutes n'éclosent pas le même jour.

Si la fleur n'a pas de parfum, la paille de lin chauffée au soleil pendant le rouissage en plein champ est la première phase naturelle de transformation de la plante en fibre. C'est l'alternance de pluie et de soleil qui permet au lin, disposé au sol, de rouir entre les mois de juillet et septembre. Après l'arrachage et le rouissage vient l'enroulage en balles. Il faut faire vite car de fortes pluies pourraient altérer la qualité des fibres. Les balles sont ensuite stockées à l'abri en attendant le teillage, l'extraction mécanique des fibres (3 usines autour de Caen).

Chacun des gestes et des décisions de l'agriculteur et du teilleur garantissent une récolte réussie. Un exercice toujours répété mais jamais identique : la culture du lin est renouvelée en rotation tous les 7 ans, à la recherche de la meilleure qualité en veillant à ne jamais épuiser les ressources des terroirs.



A Secqueville, la Ferme Saint-Vaast exploite le lin depuis plusieurs générations.

Toute l'année, Mathilde Lefèvre et son mari accueillent les visiteurs dans leur exploitation agricole. Passionnée, Mathilde raconte l'histoire du lin, sa culture, sa transformation, le textile... découverte sensorielle des différentes cultures, du matériel agricole et promenade à pied dans la plaine proche de la ferme.



Après une visite d'1h30, Mathilde vous invite dans sa boutique où elle propose des produits de fabrication française tels que du linge de maison, des objets de décoration, des sacs, des bijoux, des articles de bébé, des graines...



FERME
SAINT-VAAST
Fibre de lin

9 rue Saint-Gerbold
Garcelles-Secqueville
14540 Le Castelet
www.caenlamer-tourisme.fr



LE LIN : UNE PLANTE ZÉRO DÉCHET !!!

Toutes les composantes de la plante sont valorisées :

- les fibres sont transformées en textile ;
- les graines sont utilisées dans l'alimentation et la fabrication d'huile de lin ;
- le reste de la plante est valorisé dans l'isolation, la fabrication de matériaux composites, le paillage, le papier...
- c'est une culture sans OGM ni irrigation.

LE CASTELET

en histoire

Saint Aignan de Cramensnil

HISTORIQUE

Saint-Aignan-de-Cramensnil est une petite commune rurale du sud de la plaine de Caen.

Une légende raconte que des églises de la région, dont celle de Saint-Aignan, ont été détruites lors de raids vikings vers 820-824, dates qui correspondent aux premiers assauts vikings dans la région.



L'histoire de cette paroisse se confond ensuite avec celle du fief de Cramensnil qui a donné son nom à la commune. Au XIII^e siècle, plusieurs membres de la famille de Cramensnil figurent dans les chartes de donation en faveur d'abbayes normandes. En 1453, Jean de La Fresnaye en devient le seigneur. D'après les inscriptions relevées sur les pierres tombales de l'église, la seigneurie appartient à cette famille au cours du XV^e siècle.

Cette dernière fait ensuite construire le manoir de Cramensnil. L'ensemble des bâtiments est disposé en T.

En 1645, les habitants décident d'établir un maître d'école pour instruire tous les enfants de la paroisse.

Pendant la révolution, en 1798, les administrateurs du Calvados ordonnent qu'une visite soit effectuée au château, afin de saisir notamment, les armes et la correspondance secrète, ses propriétaires étant suspectés d'abriter des émigrés et des prêtres réfractaires.

Pendant l'été 1944, le village est le centre de combats entre le Toronto Scottish Canadian et la 1^{re} DB polonaise. Il est libéré le 8 août par la 51^e division écossaise. L'opération Totalize qui dure du 8 au 14 août lui inflige de nombreux dommages.



La commune comprend de nombreux bâtiments qui sont d'anciennes exploitations agricoles.

LA MAIRIE



Ce bâtiment est l'ancien presbytère de la commune. Celui-ci permettait au curé de se loger convenablement dans une maison de dimension limitée et de coût moyen, c'est-à-dire sans luxe, mais pourvue du nécessaire pour la dignité sacerdotale.

Aujourd'hui ce bâtiment est utilisé comme mairie du Castelet, il y héberge également quelques associations du village.

LE CHÂTEAU DE CRAMESNIL



Les fondations de cette demeure sont antérieures au reste de la construction qui est caractéristique des habitations de notables du XIX^e siècle.

LA MANOIR DE CRAMESNIL



Si vous possédez des documents historiques de la commune, nous serions ravis de les consulter pour les partager dans un prochain bulletin.

LE CASTELET

en histoire

Garcelles Secqueville

HISTORIQUE

L'histoire de Garcelles et de Secqueville remonte au moins à la fin de l'Antiquité. Des sarcophages d'époque franque ainsi que divers objets tels qu'une bague et des poignards ont été découverts sur le territoire de la commune en 1877 lors de travaux réalisés sur le presbytère. Il est possible qu'une villa gallo-franque, en l'occurrence une métairie, soit à l'origine du bourg de Secqueville.

Au XII^e siècle, Guillaume de Garcelles et ses fils font don de l'église de Garcelles à l'abbaye St Etienne de Caen.

Pendant la Révolution, des bandes de Chouans agressent des villageois et brûlent les archives municipales, lors de raids nocturnes.

La commune est particulièrement touchée par les combats de l'été 1944. Les Allemands, installés dans les bois repoussent une première attaque britannique le 18 juillet. Le 7 août, les Canadiens passent à leur tour à l'attaque. Ils libèrent la commune le 8 août. L'après-guerre est alors consacrée à la reconstruction.

ÉGLISE SAINT GERBOLD

Les vestiges de cette église sont situés à Secqueville. Cette église de toute petite dimension est abandonnée lors du rattachement de Secqueville à Garcelles.



LE CHÂTEAU DE GARCELLES

Au XVIII^e siècle, Jean-Joseph Gosselin, seigneur de Tourville, devient seigneur de Garcelles et fait construire ce château en 1721.

Le parc à l'anglaise, au sud du château, a probablement été créé au début du XIX^e siècle. Au nord, une longue allée, vers Tilly-la-Campagne, bordée de doubles alignements d'ormes et de hêtres, est aménagée. Le parc du château et les avenues ont été classés en septembre 1942 afin d'éviter que les arbres ne soient réquisitionnés pour participer à l'effort de guerre.

En 1944, lors de la Bataille de Normandie, des bombardements causent de graves dommages au château et à ses alignements d'arbres.



ÉGLISE SAINT MARTIN

L'église de Garcelles date du XII^e siècle et a fait l'objet de plusieurs remaniements dont une flèche ajoutée au XVI^e siècle. Cette église est détruite lors des combats de 1944. Un baraquement fait alors provisoirement office de chapelle dans l'attente de la reconstruction d'une nouvelle église.

Celle-ci sera bâtie dans un style traditionnel. Le nouvel autel fut consacré par Monseigneur Jacquemin, Evêque du diocèse, le 3 novembre 1957.

BOIS DE GARCELLES

Au XVIII^e siècle, le plateau de Secqueville est une terre aride. Un Ecosseais promet d'envoyer, à M. de Cramensnil, des plants de pins d'Ecosse, la seule essence capable de pousser sur ces terrains sablonneux afin de tirer des revenus de ces terres stériles.

Les plants arrivent alors qu'on ne les attend plus, et, dès 1815, le plateau est recouvert par une abondante végétation.

En juillet 1944, les Allemands profitent du couvert des arbres pour y installer des canons antichars.



le Castelet

Retrouvez toute l'actualité du Castelet sur
www.commune-le-castelet.fr

